

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 9 juin 2025 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°652 ■

AÏD EL ADHA
**Le Général d'Armée
Saïd Chanegriha
préside la cérémonie
de présentation des
vœux**

P 16

L'ÉMISSION DES SUKUKS SOUVERAINS
PAR LE TRÉSOR PUBLIC ENCADRÉE

Un nouveau levier de financement pour l'État

Le ministère des Finances a franchi un cap décisif vers la diversification des sources de financement de l'État. Un décret vient d'être publié par le ministère fixant les modalités d'émission des Sukuk souverains par le Trésor public. P 3



PERMANENCE DE L'AÏD

Le planning globalement respecté

À l'occasion d'Aïd El-Adha, les commerçants mobilisés pour assurer la continuité de l'approvisionnement des citoyens en produits de première nécessité et services essentiels ont respecté dans l'ensemble le programme de permanence mis en place par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

P 2

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'uranium du Hoggar, un levier stratégique pour l'Algérie

Face aux défis de la transition énergétique mondiale et à la quête croissante de sources d'énergie à faible émission carbone, l'Algérie peut compter sur un atout stratégique encore peu exploité : ses vastes réserves d'uranium, situées principalement dans les régions du Hoggar et de Tamanrasset. Selon la plateforme spécialisée « Attaqa.net », ce potentiel place le pays parmi les cinq principales nations arabes disposant de ressources significatives en uranium, aux côtés de la Mauritanie, de l'Arabie saoudite, de l'Égypte et de la Jordanie.

P 3

CAISSE NATIONALE
D'ÉQUIPEMENT POUR LE
DÉVELOPPEMENT

Des projets de 6 400 milliards DA en cours de réalisations

La Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED) est au cœur des grands projets d'infrastructures en Algérie. Chargée d'optimiser les coûts et de contrôler la bonne exécution de ces chantiers d'envergure, la CNED supervise actuellement une cinquantaine de projets stratégiques, représentant un investissement colossal de plus de 6.400 milliards DA.

P 5

ORAN

**Près de 400 participants
attendus au 4^e Forum
de la SARM** P 2

INDUSTRIE

**Large adhésion
à la campagne de collecte
des peaux des moutons
de sacrifice** P 3

TIPASA

**50 plages autorisées à la
baignade pour la saison
estivale 2025** P 16

OUM EL BOUAGHI
Plus de 190 autorisations pour le fonçage de forages d'irrigation agricole depuis début 2025

Un total de 192 autorisations a été accordé depuis le début de cette année 2025 à la fin du mois de mai passé pour le fonçage de forages destinés à l'irrigation agricole dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris. Au près du directeur local de l'hydraulique, Halim Bessaïh. Le même responsable a précisé à l'APS que ces autorisations de fonçage de puits de profondeur allant de 80 à 200 mètres ont été délivrées par le guichet unique de la direction de l'hydraulique à des agriculteurs de toutes les communes de la wilaya. Près de 30 % des bénéficiaires de ces autorisations ont terminés les travaux de fonçage, a souligné M. Bessaïh qui a indiqué que l'objectif de l'octroi des autorisations est de fournir des ressources en eau aux agriculteurs et soutenir la production agricole dans la wilaya. Le même responsable a précisé que la liste des sites de protection de la nappe phréatique a été actualisée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi qui compte 11 régions classées au rouge où le fonçage de puits est interdit du fait de la baisse du niveau de la nappe.(APS) 05326/204/330 "Efforts mauritaniens pour tirer parti de la Foire d'Alger afin de promouvoir ses produits à l'échelle régionale et internationale."

Le président de l'Union nationale du patronat mauritanien, Zein El Abidine Ould Cheikh Ahmed, a annoncé la participation du secteur privé mauritanien à la 56^e édition de la Foire internationale d'Alger à travers un pavillon intitulé « Fabriqué en Mauritanie ». Dans un tweet publié sur son compte sur la plateforme X, Ould Cheikh Ahmed a affirmé que le secteur privé mauritanien sera présent à cette manifestation qui se tiendra au Palais des expositions à Alger, du 23 au 28 juin 2025, soulignant que cette participation constitue « la première présence internationale de la marque Fabriqué en Mauritanie ». Ould Cheikh Ahmed a qualifié la participation à la Foire d'Alger d'« opportunité stratégique pour faire connaître les produits nationaux et renforcer leur présence sur les marchés régionaux et internationaux ».

PERMANENCE DE L'AÏD

Le planning globalement respecté

À l'occasion d'Aïd El-Adha, les commerçants mobilisés pour assurer la continuité de l'approvisionnement des citoyens en produits de première nécessité et services essentiels ont respecté dans l'ensemble le programme de permanence mis en place par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

Par M. A.

Dès la première journée de la fête, 55 572 commerçants sur les 55 602 concernés ont assuré leur permanence, ne laissant que 30 contrevenants, soit un taux de non-respect de moins de 0,1 %. Dans le même temps, onze signalements pour manquement à la permanence ont été reçus via l'application mobile MOURAFIK COM, déclenchant immédiatement des opérations de vérification et des suites légales conformément à la réglementation en vigueur. Par ailleurs, 11 654 recherches de points de permanence ont été effectuées sur la plateforme, soulignant son utilité pour

guider les consommateurs. Le deuxième jour, l'adhésion a même dépassé le premier bilan : 55 585 commerçants ont répondu présents, sur les 55 602 mobilisés. Quatre signalements ont été enregistrés par l'application, permettant aux équipes de contrôle d'intervenir et de rappeler à l'ordre les rares contrevenants. Côté usages numériques, les recherches de commerçants de permanence ont encore progressé, atteignant 12 010 demandes, preuve de la confiance des citoyens dans l'outil pour localiser les services ouverts. Tout au long de ces journées, les directeurs régionaux et de wilaya du Commerce, accompagnés d'inspecteurs et d'agents de contrôle, ont mené des visites sur le ter-

rain. Boulangeries, commerces alimentaires, distributeurs de lait et d'eau minérale ainsi que prestataires de services essentiels ont fait l'objet d'une attention soutenue, conformément aux instructions du ministre Tayeb Zitouni. Le ministère a salué l'esprit de civisme et de responsabilité dont ont fait preuve les commerçants : leur forte participation traduit une prise de conscience collective de l'importance de la continuité du service public pendant les fêtes religieuses. Les opérations de contrôle se poursuivent, et le ministère reste attentif aux doléances des citoyens pour garantir un service optimal tout au long de l'Aïd.

ORAN

Près de 400 participants attendus au 4^e Forum de la SARM

Près de 400 participants sont attendus au 4^e Forum Ouest de la Société algérienne de recherche médicale (SARM), qui se tiendra, le 13 juin à Oran, a-t-on appris de cette société. Pour cette année, le thème retenu concerne "les actualités médicales récentes, les derniers résultats de recherches et les nouvelles technologies au niveau mondial en matière de Santé", a précisé à l'APS, Dr Mohamed Laifa, président de la SARM. Ce fo-

rum, qui accueillera des médecins généralistes et chercheurs universitaires de 22 wilayas, sera l'occasion de débattre et d'échanger autour de l'actualité médicale récente, a précisé Dr Laifa, soulignant qu'"énormément de sujets méritent d'être abordés tels la cancérologie, la cardiologie et la gynécologie, entre autres". Eu égard à sa place comme société savante, la SARM accueille également les universitaires qui ne sont pas forcé-

ment des professionnels de la santé, mais qui mènent des travaux de recherche en relation avec le domaine de la santé, a-t-il fait savoir. Cette manifestation marque "notre engagement pour apporter notre contribution à la recherche clinique en Algérie. C'est une étape décisive dans la collecte, l'analyse et la valorisation des résultats des travaux, fruits d'un effort collectif et passionné". "Nous espérons sortir avec des recommandations

médicales algériennes dans certaines spécialités médicales, fondées sur des données scientifiques locales, adaptées à nos réalités sanitaires, sociales et épidémiologiques", a-t-il mis en exergue. Un riche programme scientifique de conférence et d'ateliers a été tracé en collaboration avec des experts en la matière, traitant de la pratique médicale au quotidien, aussi bien pour les généralistes que pour les spécialistes.

PORT D'ALGER

Acquisition de nouveaux équipements techniques

La direction du port d'Alger a annoncé la réception de quatre (04) chariots de manutention pour conteneurs vides, de la marque internationale SANY, a indiqué l'entreprise portuaire dans un communiqué. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la

mise en œuvre des instructions du ministre des Transports, visant à renforcer les capacités des ports nationaux et à améliorer leurs performances, a précisé la même source. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de développement du parc technique de l'entreprise et

de renforcement de ses capacités opérationnelles. L'objectif étant d'accélérer le traitement des navires, d'optimiser la manutention des conteneurs vides l'amélioration la qualité des services fournis et les conditions de compétitivité du port.

ELEVAGE DE TILAPIA ROUGE DANS DES BASSINS D'IRRIGATION AGRICOLE

Lancement des premières expériences à Nâama

La station de pêche et d'aquaculture de la wilaya de Nâama a lancé les premières expérimentations pilotes d'exploitation de grands bassins d'irrigation agricole de plusieurs communes pour l'élevage du tilapia rouge, a-t-on appris auprès de cet établissement. L'opération s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'investissement privé dans l'aquaculture intégrée en milieu agricole, compte tenu de son importance pour l'augmentation de la production piscicole et l'amélioration du rendement des cultures agricoles. La station travaille en coordination avec plusieurs secteurs concernés pour cibler les agriculteurs intéressés, qui doivent disposer de bassins

d'une capacité minimale de 1.000 mètres cubes, a expliqué le chef de la station, Hamidi Abdelhalim. Début juin, les services concernés ont lancé les premières expérimentations avec des investisseurs et des agriculteurs dans les daïras d'Aïn Sefra, Mekmen Benamar et Mecheria, qui possèdent des bassins d'irrigation d'une capacité variant entre 15.000 et 50.000 mètres cubes. Les participants ont été préalablement formés afin de maîtriser les conditions écologiques et techniques requises pour cette activité. Le programme d'intégration des bassins d'irrigation agricole à l'aquaculture vise à intégrer au moins 30 grands bassins d'irrigation agricole appartenant à des agri-

culteurs de différentes filières, avant la fin de l'année en cours, selon le responsable. La direction des Services agricoles, en coordination avec les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi que les Chambres de la pêche et de l'agriculture de Nâama, œuvre à la formation des agriculteurs afin de les encourager à investir dans ce secteur rentable, selon un communiqué de la DSA. La station de pêche et d'aquaculture poursuit également ses campagnes de sensibilisation et d'information auprès des agriculteurs afin d'attirer un plus grand nombre vers l'intégration de l'aquaculture dans leurs activités agricoles.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Édité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

L'ÉMISSION DES SUKUKS SOUVERAINS
PAR LE TRÉSOR PUBLIC ENCADRÉE

Un nouveau levier de financement pour l'État

Le ministère des Finances a franchi un cap décisif vers la diversification des sources de financement de l'État. Un décret vient d'être publié par le ministère fixant les modalités d'émission des Sukuk souverains par le Trésor public.

Par Sirine R.

Ce texte qui sera publié incessamment dans le Journal officiel, pris en vertu de l'article 179 de la loi de finances 2025, trace les contours d'un nouveau mécanisme de financement conforme à la finance islamique, permettant de mobiliser l'épargne nationale et internationale pour le financement d'infrastructures publiques marchandes. Conformément aux principes de la finance islamique, les sukuk souverains algériens seront adossés à des actifs réels. Il peut s'agir d'infrastructures, d'équipements publics ou de droits de propriété et d'usufruit. Le texte précise que plusieurs formes de sukuk peuvent être émises, à savoir : « Sukuk Ijara : rémunérés par les loyers générés par des actifs mis en location; Sukuk Moucharaka : basés sur le principe de partenariat avec partage des bénéfices et des pertes; Sukuk Moudaraba : où les investisseurs financent des projets gérés par une entité mandatée, avec partage des résultats; Sukuk Istisna'a : destinés au financement de la construction ou la fabrication d'équipements ou d'ouvrages et Sukuk Wakala : les fonds sont confiés à une entité chargée de les investir au nom des souscripteurs».

Souscription, conformité et transparence

L'arrêté prévoit que les sukuk pourront être souscrits sous forme physique ou par inscription en compte courant, en titres nominatifs ou au porteur. Toute émission devra préalablement obtenir un certificat de conformité à la Charia, délivré par le Haut Conseil Islamique, condition indispensable pour garantir l'adhésion des investisseurs soucieux du respect des principes religieux. La décision d'émission, prise par le ministre des Finances, devra indiquer toutes les caractéristiques de l'opération : montant total, nombre de sukuk, valeur nominale, rendement estimé, modalités de remboursement, ainsi que les conditions de cession et de rachat. Le rôle des différentes parties prenantes à l'opération devra également être précisé.

Un cadre opérationnel pour une finance alternative

Le Trésor public est chargé du suivi des opérations ou peut en déléguer la gestion à une entité mandatée. Cette disposition devrait garantir une gouvernance rigoureuse et une

bonne transparence des opérations. La mise en œuvre de ce dispositif marque une première concrète dans l'arsenal juridique et financier national visant à introduire des mécanismes alternatifs à la dette classique. Avec ce nouveau cadre réglementaire, l'Algérie ouvre la voie à l'utilisation des instruments de finance islamique à l'échelle souveraine, à l'image de plusieurs pays du monde musulman. L'objectif est de capter une partie de l'épargne non bancarisée et d'attirer les investisseurs institutionnels à la recherche de produits halal, tout en finançant des projets stratégiques sans recours à l'endettement conventionnel.

Un signal fort à l'écosystème financier

Cette réforme pourrait également constituer un levier pour le développement d'un marché secondaire de sukuk, encourager la création de produits financiers islamiques par les banques locales, et positionner l'Algérie comme un acteur crédible sur le marché régional de la finance islamique. Le lancement de la première émission est désormais très attendu, et pourrait intervenir dès le second semestre 2025.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'uranium du Hoggar, un levier stratégique pour l'Algérie

Par Mourad A.

Face aux défis de la transition énergétique mondiale et à la quête croissante de sources d'énergie à faible émission carbone, l'Algérie peut compter sur un atout stratégique encore peu exploité : ses vastes réserves d'uranium, situées principalement dans les régions du Hoggar et de Tamanrasset. Selon la plateforme spécialisée « Attaqa.net », ce potentiel place le pays parmi les cinq principales nations arabes disposant de ressources significatives en uranium, aux côtés de la Mauritanie, de l'Arabie saoudite, de l'Égypte et de la Jordanie. Les estimations font état de quelque 29 000 tonnes d'uranium présentes dans le sous-sol algérien. Ces ressources, identifiées grâce à des campagnes de prospection intensives menées dans les années 1970, se trouvent majoritairement dans des zones géologiquement prometteuses comme le massif du Hoggar et le plateau du Tassili n'Ajjer, deux régions historiquement connues pour leur richesse minière. Pourtant, malgré ce potentiel reconnu, l'Algérie a gelé en 2012 l'exploitation industrielle de ces gisements pour des raisons stratégiques. Une décision qui, à l'époque, visait à préserver les ressources naturelles du pays dans un contexte régional et géopolitique sensible. Mais aujourd'hui, avec l'évolution des priorités énergétiques mondiales et la nécessité de diversifier le mix énergétique national, la relance de l'exploitation de l'uranium pourrait revenir au centre des débats. Le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques pourrait en effet ouvrir une nouvelle ère pour l'Algérie. En s'ap-

puyant sur ses ressources naturelles, le pays pourrait renforcer sa sécurité énergétique, diversifier ses exportations hors hydrocarbures et s'imposer à terme comme un acteur régional de l'énergie nucléaire civile. Une telle démarche impliquerait néanmoins la mise en place d'un cadre réglementaire rigoureux, le renforcement des compétences techniques locales, ainsi que la collaboration avec des partenaires internationaux expérimentés. D'autant plus que la dynamique régionale s'accélère. L'Égypte, par exemple, avance rapidement dans la mise en œuvre de sa centrale nucléaire à El-Dabaa, tandis que la Jordanie développe ses capacités de production de « yellow cake », et que l'Arabie saoudite envisage de construire deux réacteurs nucléaires d'ici la prochaine décennie. Dans ce contexte, l'Algérie ne peut rester en marge plus longtemps. À l'heure où les enjeux environnementaux et énergétiques redessinent les équilibres mondiaux, les réserves d'uranium de l'Algérie apparaissent comme une carte maîtresse encore à jouer. Une carte qui, bien exploitée, pourrait transformer les déserts du Sud en moteur stratégique d'un avenir énergétique souverain et durable.

L'Algérie au cœur des nouvelles ambitions énergétiques euro-méditerranéennes

Dans un contexte mondial de transition énergétique accélérée, l'Algérie s'impose progressivement comme un acteur stratégique dans le futur marché de l'hydrogène vert d'après la plateforme spécialisée « Attaqa.net ». Dernier signe en date de cette orientation : sa participation au projet européen SouthH2, un corridor énergétique vi-

sant à relier le nord de l'Afrique à l'Europe par une infrastructure dédiée au transport de ce carburant propre. Porté par quatre grands opérateurs européens et soutenu politiquement par l'Union européenne, le projet SouthH2 prévoit la création d'un corridor de plus de 3 300 kilomètres, destiné à transporter plus de 4 millions de tonnes d'hydrogène vert par an vers le Vieux Continent. Ce volume représenterait jusqu'à 40 % des besoins d'importation en hydrogène de l'Europe à l'horizon 2030, selon les projections. L'Algérie, avec ses vastes ressources solaires et son savoir-faire dans l'exportation d'énergie via ses gazoducs transméditerranéens, apparaît comme un partenaire incontournable pour alimenter ce corridor. Aux côtés de la Tunisie, elle a d'ailleurs participé au sommet ministériel tenu à Rome début 2025, qui a débouché sur la signature d'une déclaration commune de coopération politique autour de ce projet stratégique. Ce rapprochement euro-africain s'inscrit dans la continuité de la stratégie énergétique européenne RePowerEU, qui vise à réduire la dépendance au gaz russe et à accélérer la décarbonation du continent. En parallèle du projet SEEHyC (South-East European Hydrogen Corridor), qui reliera les Balkans à l'Allemagne en 2029, le corridor Sud place le Maghreb, et en particulier l'Algérie, au centre de la nouvelle cartographie énergétique régionale. Si les détails techniques du segment algérien restent encore à préciser, les signaux sont clairs : le potentiel hydrogène de l'Algérie est aujourd'hui perçu comme un levier stratégique, aussi bien pour sa politique de diversification économique que pour la sécurité énergétique de l'Europe.

INDUSTRIE

Large adhésion à la campagne de collecte des peaux des moutons de sacrifice

Par R. E.

L'opération de collecte des peaux des moutons de sacrifice pour l'année en cours, lancée par le ministère de l'Industrie en coordination avec différents acteurs, se déroule dans de bonnes conditions, marquée par une large adhésion à travers les différentes wilayas du pays, à indiqué dimanche un responsable au ministère, soulignant que l'objectif escompté est d'atteindre 40% de peaux récupérables. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la veille stratégique au ministère, Mokdad Agoun, a précisé que l'opération de collecte des peaux et de la laine des moutons sacrifiés pour l'année 2025 se déroulait dans de bonnes conditions au niveau de toutes les wilayas, notamment dans les cinq wilayas pilotes, à savoir Alger, Oran, Batna, Djelfa et Jijel. Selon les premières données recueillies durant les deux premiers jours de l'Aid el Adha, la première phase de l'opération, celle de la collecte et du transport des peaux vers les centres de tri, s'est déroulée dans des conditions "organisées et rigoureuses", conformément au calendrier établi, a-t-il ajouté. Concernant la deuxième phase, relative au traitement des peaux, M. Agoun a précisé qu'elle est actuellement en cours de mise en œuvre, en coordination avec les opérateurs et professionnels locaux, indiquant que l'opération se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine. Il a, également, affirmé que le groupe public "Getex", spécialisé dans l'industrie du textile et du cuir, en tant que "partenaire clé" de cette opération, a commencé à réceptionner les peaux collectées afin de garantir leur utilisation comme matière première. Les directeurs de l'Industrie au niveau des différentes wilayas suivent le déroulement de l'opération, conformément au plan mis en place pour garantir son bon déroulement, a-t-il souligné, ajoutant qu'un rapport global sera élaboré au terme de la campagne, incluant une évaluation générale de l'opération ainsi que les premiers indicateurs de son impact industriel et environnemental. Dans ce cadre, M. Agoun a expliqué que l'objectif de la campagne nationale de collecte des peaux de mouton est d'atteindre 40% de peaux récupérables contre 29% l'année dernière. Pour rappel, les autorités publiques, en coordination avec plusieurs partenaires et acteurs, ont lancé une vaste campagne de sensibilisation sur l'importance de la collecte et de la préservation des peaux de mouton, notamment en évitant de les laver, en mettant du sel à l'intérieur afin d'éviter leur détérioration, et en les déposant dans les points de collecte dédiés à cet effet, ce qui permet de les exploiter dans l'industrie du textile et du cuir. La campagne de cette année a également été marquée par la mise en place de points de collecte des peaux de mouton à travers les différentes communes, ainsi que par le lancement, par le ministère de l'Industrie, de deux applications numériques, la première "Mriguel Hidoura", qui permet de localiser les points de collecte via une carte interactive, et la seconde "Moustafid", permettant de faire don des peaux en ligne par le biais d'un intermédiaire.

MONNAIE

Le dollar gagne du terrain après la publication de données sur l’emploi aux Etats-Unis

Le dollar gagne du terrain vendredi après la publication de données sur l'emploi meilleures qu'attendu aux Etats-Unis, qui pourraient retarder l'arrivée de la prochaine baisse des taux de la banque centrale américaine (Fed). Vers 19H30 GMT, le billet vert gagnait 0,40% face à l'euro à 1,1399 dollar, et prenait 0,29% par rapport à la livre à 1,3531 dollar. "Jusqu'à présent, le marché du travail a été peu affecté par le conflit commercial" lancé par Donald Trump depuis son retour à la Maison Blanche en janvier, estime Christoph Balz, de Commerzbank. Mais "il s'affaiblit progressivement tandis que l'inflation diminue également", relève l'analyste. Pour l'instant, ce ralentissement ne constitue pas "une pression significative" pour que la Fed abaisse ses taux, ajoute-t-il. La grande majorité des acteurs du marché s'attend en effet à ce que l'institution monétaire laisse ses taux inchangés jusqu'à au moins septembre, dans une fourchette comprise entre 4,25% et 4,50%, selon l'outil de veille du groupe CME, FedWatch. Le dollar profite aussi en partie de la conversation entre Donald Trump et Xi Jinping jeudi, perçue comme un signe d'apaisement des tensions commerciales. La réaction du billet vert reste modérée car compte tenu "de la volatilité des relations entre les Etats-Unis et la Chine, les acteurs du marché ont eu raison de ne pas accorder trop d'importance à ce premier dialogue", estime Derek Halpenny, analyste chez MUFG.

AUTOMOBILE

La Chine accepte d’exporter ses terres rares pour les constructeurs de l’UE

La Chine est d'accord pour instaurer un "canal vert" pour faciliter les exportations de terres rares vers l'Union européenne, après avoir restreint leur commerce en riposte aux droits de douane américains. "Le contrôle à l'exportation des terres rares et d'autres matières est une pratique courante à l'international", a affirmé samedi un porte-parole du ministère chinois du Commerce, dans un communiqué. Mais "la Chine attache une grande importance aux préoccupations de l'UE et se dit prête à établir un canal vert pour les demandes conformes, afin d'accélérer leur traitement", selon la même source. La Chine impose depuis début avril dernier une licence pour l'exportation de ces matériaux stratégiques, dont elle domine plus de 60% de l'extraction minière et 92% de leur production raffinée à l'échelle

mondiale, selon l'Agence internationale de l'énergie. Mais les industriels, notamment du secteur automobile, ont déploré la délivrance d'autorisations d'exportations au "compte-gouttes". Les déclarations des autorités chinoises interviennent après la rencontre tenue mardi entre le ministre chinois du Commerce, Wang Wentao, et le commissaire européen chargé du commerce et de la sécurité économique, Maros Sefcovic. Lors de cet échange, M. Wang a espéré que "l'UE prenne des mesures réciproques et efficaces pour faciliter, sécuriser et promouvoir les échanges commerciaux de produits technologiques vers la Chine". Ces discussions ont lieu à l'approche du prochain sommet entre l'UE et la Chine, qui se tiendra en juillet en Chine, à l'occasion des 50 ans de la relation entre Bruxelles et Pékin.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,68	-0,61	8,10	7,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 420,00	1420,00	0,00	0,37	0,98	0,00	-	20627	29 290 340,00
BIOPHARM	BIO	2 500,00	NC	0,00	2,03	6,50	7,50	7,20	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,33	12,10	5,43	6113	14 059 900,00
EGH EI Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,52	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,09	-4,15	2,03	-	0	0,00

CLIMAT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE

L’APN parmi les fondateurs de l’Alliance parlementaire

L'Assemblée populaire nationale (APN) a annoncé, dans un communiqué, son adhésion en tant que membre fondateur, à l'Alliance parlementaire pour le climat et la transition énergétique juste, lancée par le Parlement latino-américain et des Caraïbes (Parlatino). A cet égard, le député Fateh Boutbig a signé, au nom du président de l'APN, et président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), M. Brahim Boughali, la déclaration de création de cette Alliance, jeudi dernier, au siège du "Parlatino" à Panama, précise le communiqué. Cette Alliance qui regroupe des parlements d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes, tend à exprimer "l'engagement à hisser le niveau de coopération parlementaire internationale pour faire face à la crise climatique et à s'orienter vers une transition énergétique basée sur la justice

sociale, à travers la promulgation de législations sur les activités et les technologies vertes, le financement climatique juste, en garantissant les droits des catégories vulnérables". Dans une allocution prononcée au nom du président de l'APN, M. Boutbig a exprimé "les positions immuables de l'Algérie consacrant l'esprit de solidarité entre les pays du Sud et son engagement ferme aux principes de souveraineté nationale, de justice sociale et de droit des peuples à l'autodétermination". La question du changement climatique constitue "une priorité nationale et internationale" pour l'Algérie, a-t-il affirmé, soulignant à cet effet "les efforts déployés sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment à travers le Plan national climat (PNC), l'Initiative du Barrage vert et la création du Réseau parlementaire pour l'environnement et le climat". Il a également souligné la nécessité de "réaliser la justice climatique et parvenir à un traitement équitable pour le continent africain, qui est le moins responsable de la pollution dans le monde mais qui paie le prix le plus élevé de ses effets et répercussions", ajoutant que "les guerres et les conflits, à l'instar de la situation actuelle prévalant à Ghaza, détruisent non seulement des vies, mais aussi l'environnement et entravent les efforts de développement durable". Au terme de son allocution, M. Boutbig a exprimé la "fierté de l'APN et de l'UIPA d'être membres fondateurs de l'Alliance parlementaire pour le climat et la justice environnementale", considérant cette initiative comme "une étape concrète vers le renforcement de la coopération Sud-Sud afin de relever les défis environnements", conclut le communiqué.

UNIVERSITÉ «DJILLALI-LIABES» DE SIDI BEL-ABBES

Afflux au Centre d’enseignement intensif des langues

Le Centre d'enseignement intensif des langues de l'Université « Djillali-Liabes » de Sidi Bel-Abbes enregistre un engouement de la part des étudiants désireux d'améliorer leur niveau en anglais durant l'année universitaire en cours, a-t-on appris de cet établissement d'enseignement supérieur. La cellule de communication de l'Université a indiqué que les formations proposées par le Centre, notamment en langue anglaise, attirent un nombre croissant d'apprenants. "Plus de 1.350 étudiants se sont inscrits, cette année, l'anglais occupant désormais la première place parmi les langues demandées, en raison de son importance académique et professionnelle, notamment dans un contexte marqué par la numérisation accélérée, les technologies modernes et les exigences du marché du travail", a-t-on précisé de même source. Le Centre adopte une méthode de formation flexible, avec l'ouverture de plusieurs groupes par langue et une organisation des cours selon les niveaux. Il propose également des formations spécialisées à la demande dans plusieurs domaines: anglais technique, anglais à des fins académiques, anglais à des fins professionnelles, entre

autres, en plus des formations classiques couvrant tous les niveaux. Les cours se déroulent dans des conditions pédagogiques optimales, a-t-on fait savoir de même source. Le centre dispose de deux laboratoires de langues, équipé chacun de 32 ordinateurs connectés à Internet, ainsi que de dispositifs audiovisuels modernes, permettant l'organisation de séances pratiques dans un cadre idéal. L'enseignement repose, en outre, sur des méthodes pédagogiques innovantes, incluant l'utilisation de plateformes numériques, de cours interactifs, de contenus pédagogiques digitaux et de simulations de situations réelles de communication, facilitant ainsi l'acquisition rapide et efficace des compétences linguistiques par les étudiants.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 04 جوان 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 04 Juin 2025

Produits		Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ¹		المنتجات
		DA / Kg	دج / كغ	معدل	أعلى	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	62	69	54	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	88	101	75	الطماطم	
	Oignon sec	45	52	37	البصل الجاف	
	Ail vert	155	175	136	الثوم الخضراء	
	Carotte	90	99	81	الجزر	
	Navet	97	108	86	لفت	
	Petit pois	110	126	94	الجبانة	
	Fève verte	134	154	114	الفول الاخضر	
	Courgette	96	107	85	الكوسة	
	Haricot vert	199	219	178	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	108	122	95	القس		
Fruits frais	Pomme locale	434	504	364	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	564	701	428	التمر	
	Banane	417	427	407	الموز	
	Melon	123	142	104	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	88	102	73	البطيخ الاحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1771	1912	1630	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الاصل الحيواني
	Poulet de chair	298	310	285	الدجاج	
	Œufs (Unité)	17	18	16	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	102	91	حليب البقر (لتر)	

CAISSE NATIONALE D'ÉQUIPEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT

Des projets de 6 400 milliards DA en cours de réalisations

La Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED) est au cœur des grands projets d'infrastructures en Algérie. Chargée d'optimiser les coûts et de contrôler la bonne exécution de ces chantiers d'envergure, la CNED supervise actuellement une cinquantaine de projets stratégiques, représentant un investissement colossal de plus de 6.400 milliards DA. Relevant du ministère des Finances, la Cned adopte une approche fondée sur l'efficience de la dépense publique, en examinant les études des projets d'infrastructures financés par le budget de l'Etat. Elle formule des avis en vue d'une utilisation optimale des financements, afin de prévenir les risques de surcoûts et les dépassements de délais.

Par Reda Hadi

« La Cned assure actuellement le suivi d'une cinquantaine de projets d'équipement, représentant une autorisation d'engagement globale de plus de 6.400 milliards de dinars. Plus de 78 % de ces projets relèvent du secteur des travaux publics et des infrastructures de base (33 projets), tandis que les autres concernent les secteurs de l'hydraulique (11 projets) et de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville (6 projets) », a-t-il précisé à l'APS, directeur général de la Caisse, Mohamed Salim Telidji. Ces projets couvrent notamment la réalisation de liaisons autoroutières, de lignes ferroviaires, de tramway et de métro, ainsi que

la construction de barrages, de stations de dessalement et de réseaux de transfert. Ils incluent également des projets de villes nouvelles et d'équipements publics, a détaillé M. Telidji à nos confrères de Aps « L'objectif est de disposer d'une vision globale sur l'état d'avancement des projets en termes de coûts, de délais et de qualité. Cela permet d'identifier les difficultés rencontrées par les maîtres d'ouvrage et de leur proposer des recommandations et des actions concrètes pour anticiper les facteurs de risque », a expliqué le directeur général. En 2024, la Cned a ainsi passé en revue plus de 30 dossiers d'études, portant sur une vingtaine de projets d'infrastructures. Depuis sa création en 2006, l'organisme a examiné les études de quelque 180 grands

projets d'équipement public, a-t-il précisé. Un portefeuille de projets diversifié pour le développement national. Le directeur général de la CNED, Mohamed Salim Telidji, a souligné l'ampleur et la diversité des projets suivis par l'organisme. Plus de 78 % de ces projets relèvent du secteur des travaux publics et des infrastructures de base, incluant : Liaisons autoroutières; Lignes ferroviaires, tramway et métro; Construction de barrages; Stations de dessalement; Réseaux de transfert d'eau et villes nouvelles et équipements publics. Les secteurs de l'hydraulique (11 projets) et de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville (6 projets) complètent ce portefeuille ambitieux, essentiel au développement socio-économique du pays.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Examen des moyens de facilitation des flux de marchandises et services vers le marché libyen

Par R E.

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, la semaine dernière, une réunion de coordination avec les opérateurs économiques exportateurs vers le marché libyen, en vue d'examiner les moyens de faciliter l'acheminement des marchandises et services algériens vers ce marché, indique un communiqué du ministère. La réunion, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres et de consultations avec divers acteurs économiques, s'est dé-

roulée en présence du gouverneur de la Banque d'Algérie, du commissaire général de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), du vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ainsi que de cadres du ministère. Au cours de cette réunion, M. Rezig a réitéré l'engagement de son département ministériel à accompagner les opérateurs et à créer des conditions propices pour faciliter les flux de marchandises et services algériens vers ce marché "prometteur", que ce soit par le soutien logistique, l'amélioration du cadre réglemen-

taire de l'exportation, ou la coordination avec les instances bancaires et financières pour sécuriser les transactions, ajoute le communiqué. Le ministre a également souligné, selon la même source, l'accompagnement des opérateurs économiques dans le cadre de la stratégie du secteur visant à promouvoir les exportations hors hydrocarbures, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une importance particulière au soutien à la dynamique économique et à l'intégration commerciale avec les différents pays.

Et d'ajouter que "le marché libyen représente une extension naturelle des exportations algériennes et constitue l'un des marchés prometteurs les plus importants, non seulement par l'exportation de produits, mais aussi par l'établissement de partenariats économiques durables". Cette rencontre a été consacrée à l'écoute des préoccupations des exportateurs et à l'examen des obstacles qu'ils rencontrent sur le terrain, dans le but de trouver des solutions concrètes en coordination avec les divers secteurs, y compris le secteur financier et bancaire, conclut le communiqué.

LA PROTECTION CIVILE DRESSE SON BILAN

857 morts et plus de 35 000 blessés sur nos routes

Par M A.

Alors que les routes algériennes continuent d'endeuiller des familles, la Direction générale de la Protection civile (DGPC) lance un nouvel appel à la vigilance. Depuis le début de l'année, 857 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route, et plus de 35 000 ont été blessées. Le commandant Nassim Bernaoui, sous-directeur des statistiques et de l'information à la DGPC, s'est montré alarmant sur les ondes de la « Chaîne 3 » de la radio nationale, jeudi, en mettant en avant l'ampleur d'un phéno-

mène désormais récurrent. S'exprimant dans l'émission « L'Invité du jour », le commandant Bernaoui a déclaré : « En seulement 48 heures, 21 personnes sont mortes et 551 autres ont été blessées. C'est dramatique ». Une tragédie qui illustre une tendance inquiétante où la route se transforme trop souvent en théâtre de drames évitables. Selon les données de la DGPC, l'élément humain reste la cause majeure de cette hécatombe. « Le non-respect du code de la route, les dépassements dangereux, l'excès de vitesse... Ce sont là les principaux facteurs », a souligné le responsable, regrettant une forme d'in-

souciance encore trop répandue au volant. Il a également mis en garde contre les comportements à risque observés notamment pendant les périodes festives, marquées par une forte mobilité des familles sur de longues distances. Au-delà des routes, la Protection civile tire aussi la sonnette d'alarme sur les risques d'incendies liés aux barbecues pendant la période estivale. Le commandant Bernaoui a rappelé que « du 1er mai au 31 octobre, il est formellement interdit d'allumer un barbecue dans ou à proximité des forêts, conformément à la loi 23-21 ». Cette interdiction vise à éviter les départs de feux

souvent tragiques et à protéger les biens comme les vies humaines. Les contrevenants, a-t-il averti, s'exposent à des sanctions sévères. « En cas de pertes humaines, les peines peuvent aller jusqu'à la réclusion à perpétuité. » Entre imprudence routière et comportements à risque face aux incendies, le constat est clair : les dangers de la saison estivale ne relèvent pas uniquement des conditions climatiques. Ils sont aussi le reflet de comportements irresponsables. La Protection civile appelle donc, une nouvelle fois, à faire preuve de civisme, pour que les festivités ne se transforment pas en deuils.

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DURANT L'ÉTÉ

Les instructions du ministre de l'Hydraulique

Par S R.

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a appelé à renforcer les efforts pour assurer un service public de qualité en matière d'approvisionnement en eau potable durant la saison estivale. En effet, le ministre a instruit les cadres du secteur à intensifier leurs efforts pour garantir un service public de qualité en matière de fourniture d'eau potable durant la saison estivale à travers l'ensemble des wilayas, selon un communiqué du ministère. Cet appel a été lancé lors d'une réunion de travail qu'il a présidée au siège de la direction générale de l'Algérienne des Eaux (ADE), en présence des cadres du ministère et des directeurs des 54 unités relevant de l'ADE ainsi que des entreprises "SEOR" et "SEACO". Cette rencontre était consacrée à l'évaluation et au suivi de la situation de la distribution d'eau potable durant les jours de l'Aïd el-Adha et aux préparatifs en cours pour la saison estivale. Au cours de cette réunion, le ministre a écouté, par visioconférence, les interventions de plusieurs directeurs d'unités relevant de l'entreprise, qui ont présenté des rapports d'évaluation sur le déroulement de l'approvisionnement en eau ainsi qu'un premier bilan des actions menées dans ce cadre. À cette occasion, M. Derbal a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts afin d'assurer un service public de haute qualité, à la hauteur des attentes des citoyens et répondant à leurs besoins quotidiens. Il a également salué les efforts de l'ensemble des cadres, travailleurs et équipes de permanence qui ont contribué activement à assurer la continuité de l'approvisionnement de la population en cette ressource vitale, ajoute la même source. Enfin, le ministre a exhorté à "poursuivre un travail de terrain sérieux, en vue de garantir un approvisionnement régulier en eau potable durant la saison estivale et d'améliorer la performance du service public sur l'ensemble du territoire national".

TLEMCCEN

Vers l’ouverture d’une école normale supérieure à la prochaine rentrée universitaire

L’ouverture d’une Ecole normale supérieure (ENS) est prévue à l’Université « Abou Bekr Belkaïd » de Tlemcen dès la prochaine rentrée universitaire, selon des informations communiquées par l’établissement. Cette structure, qui s’étend sur une superficie de 8 hectares sur le pôle universitaire de la commune de Chetouane, comprendra plusieurs infrastructures, notamment un pavillon pédagogique doté de 20 salles de cours, quatre amphithéâtres d’une capacité de 250 places chacun, une salle de conférences de 400 places, ainsi que 12 laboratoires dédiés aux spécialités des sciences naturelles et physiques. Le complexe comprendra également un siège administratif, un restaurant universitaire et une résidence pour étudiants. Cette école permettra d’accueillir une première promotion de 1.280 nouveaux bacheliers pour une formation destinée aux trois niveaux de l’enseignement (primaire, moyen et secondaire), dans les spécialités suivantes : arabe, français, anglais, mathématiques, informatique, histoire, géographie et philosophie. Pour rappel, l’Université « Abou Bekr Belkaïd » de Tlemcen compte actuellement huit facultés et un institut, répartis sur cinq pôles universitaires situés dans les communes de Tlemcen, Mansourah et Chetouane. Elle dispose également de deux directions des œuvres universitaires gérant 15 résidences d’une capacité globale de 22.000 étudiants.

CONSTANTINE

De nouveaux bus pour le pôle urbain Retba de la commune de Didouche Mourad

Le transport urbain dans le pôle urbain Retba (Abderrazak Bouhara) dans la commune de Didouche Mourad (Constantine) vient d’être renforcé par un quota comprenant 7 nouveaux bus, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le quota de nouveaux bus a été injecté par l’Etablissement public de transport urbain et suburbain de Constantine, a précisé la cellule de communication de la wilaya qui a mis l’accent sur l’importance de l’opération dans l’amélioration des conditions de déplacement de la population ciblée. L’injection de ces nouveaux bus intervient suite aux revendications émises par les habitants de ce pôle urbain fort de plus de 8.000 logements dont 6.000 unités dans le cadre de la formule l’Agence nationale de l’amélioration et du développement du logement (AADL), a ajouté la même source. La mise en service de ces moyens de transport permettra l’amélioration de la qualité du service offert, notamment vers le centre-ville de Constantine, une destination très prisée par les habitants de ce pôle urbain.

ORAN

Une production de plus de 46.000 quintaux de céréales attendue

Une production de 46.729 quintaux de différentes variétés de céréales est attendue à Oran dans le cadre de la campagne moisson-battage de la saison agricole en cours 2024-2025, a-t-on appris de la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya.

La production prévue se répartit comme suit: 12.887 quintaux de blé dur, 3.873 quintaux de blé tendre, 29.219 quintaux d’orge et 750 quintaux d’avoine, a précisé à l’APS par Mme Farida Bellach, responsable du dossier des céréales au sein de la DSA. Depuis le début de la campagne, 1.150 hectares d’orge ont été récoltés, produisant 11.500 quintaux, avec un rendement de 9 quintaux à l’hectare. Par ailleurs, 60 hectares de blé tendre ont été moissonnés, avec une production de 820 quintaux, soit un rendement de 13

quintaux à l’hectare, a ajouté la même source. Concernant le blé dur, 194 hectares ont été moissonnés, pour une production de 2.457 quintaux, également avec un rendement de 13 quintaux à l’hectare, indique-t-on de même source. Il est à noter que toutes les superficies récoltées jusqu’à présent sont irriguées et réparties à travers différentes zones de la wilaya. La superficie totale prévue pour la récolte cette saison est estimée à 5.300 hectares, dont 3.603 hectares consacrés à l’orge, selon la responsable. A ce jour, plus de 13.228 quintaux de diffé-

rentes variétés de céréales ont été collectés, dont 10.012 quintaux d’orge, a fait savoir Mme Bellach, qui a précisé que la campagne moisson-battage se poursuivra jusqu’au mois de juillet prochain. Quatre centres de collecte des céréales ont été mobilisés, avec une capacité totale de stockage de 500.000 quintaux. La campagne dispose de 91 moissonneuses-batteuses, en plus de l’organisation d’actions de vulgarisation à destination des producteurs de céréales et de sorties sur le terrain en coordination avec les différents organismes agricoles concernés, a indiqué la DSA.

BLIDA

Lancement de la récolte du colza sur une superficie de 208 hectares

L’opération de récolte du colza a été lancée dans la wilaya de Blida sur une superficie de près de 208 hectares, répartis sur trois unités de production, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA). L’opération a été lancée récemment à partir d’une unité de production de la commune de Mouzaia (ouest). La superficie ciblée est répartie entre les communes de Mouzaia, El Afroun et Chebli, a indiqué la chargée de communication à la DSA,

Hadjira Belgharbi. Elle a ajouté que la wilaya avait déjà expérimenté la culture de ce type de plante oléagineuse, mais pas sur une aussi grande superficie. "Les premiers indicateurs augurent d’un rendement appréciable", a-t-elle précisé. Des campagnes de sensibilisation pour encourager les agriculteurs de la wilaya à se lancer dans la culture du colza sont régulièrement organisées par la DSA, dans le but de promouvoir cette filière agricole sur

laquelle l’Etat mise beaucoup pour réduire la facture d’importation des huiles brutes et des matières premières utilisées dans l’alimentation du bétail. Des sorties de terrain et des rencontres d’information sont ainsi initiées au profit des agriculteurs, en vue de les informer sur les facilitations et les aides accordées par l’Etat pour les personnes souhaitant investir dans cette filière. Par ailleurs, la DSA de Blida assure, par le biais de son équipe d’ingé-

nieurs, un accompagnement technique aux agriculteurs depuis l’étape de plantation du colza jusqu’à sa récolte, tout en leur fournissant divers moyens matériels nécessaires, dont le matériel d’irrigation, selon Mme. Belgharbi. Pour la présente saison agricole, la DSA de Blida prévoit la plantation de 300 hectares de cultures oléagineuses, principalement le tournesol et le colza, dans le but de contribuer à la relance de cette filière, rappelle-t-on.

SAÏDA

Lancement de la réalisation de 100 logements publics locatifs dans la commune de Sidi Boubekeur

Le lancement de la réalisation de 100 logements de type public locatif (LPL) a eu lieu dans la commune de Sidi Boubekeur (wilaya de Saïda), a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le suivi de ce projet d’habitat, dont la concrétisation a été lancée au mois de mai dernier, est assuré par l’Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI), selon la même source, sachant que

le délai fixé pour l’achèvement des travaux de cette tranche de logements de type F3 est de 18 mois, a-t-on précisé. Par ailleurs, la daïra de Sidi Boubekeur a bénéficié d’un quota supplémentaire de 450 logements de la même formule, dont la réalisation sera entamée au cours du second semestre de l’année en cours, ajoute la même source. A noter que la même daïra dispose d’un programme global

de logements publics locatifs de 2.217 unités, dont 1.963 ont déjà été réceptionnées, tandis que le reste est en cours de réalisation, selon l’OPGI. Pour rappel, la wilaya de Saïda a été renforcée, à la fin de l’année dernière, par un nouveau quota de 2.000 logements de la même formule, dans le cadre d’un programme additionnel en cours de concrétisation dans les différentes daïras.

BOUMERDES

Mise à jour de plus de 11700 cartes Chifa

Plus de 11.700 mises à jour de la carte "Chifa" ont été effectuées au niveau des pharmacies d’officines conventionnées avec la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) de la wilaya de Boumerdes, depuis le lancement de la mise en œuvre de cette nouvelle mesure à la fin du mois de mai dernier, a-t-on appris auprès de l’agence locale de la CNAS. Quelque 367 pharmacies conventionnées avec la CNAS assurent ce service de mise à jour des cartes Chifa à Boumerdes, a indiqué, à l’APS, le directeur local de la CNAS, Karim Mokrani, notant que ces opérations de mise à jour sont as-

surées 24h24 et 7J/7, y compris les week-ends et les fêtes officielles et religieuses, a-t-il ajouté. Il a estimé que le lancement de la carte Chifa2 constitue "un saut qualitatif dans la modernisation et la numérisation de la Caisse, tout en facilitant le suivi des transactions pour les assurés, ainsi que la demande de la carte sans avoir à se déplacer". Cette opération permet, également, l’identification et la documentation des informations personnelles, la vérification à distance de la base de données du système de la Caisse, l’accès facile à la carte Chifa via les téléphones portables, et la protection des données personnelles

grâce à un système renforcé d’authentification des informations. A noter la délivrance de 591.854 cartes Chiffa au profit de 758.815 personnes (assurés sociaux et ayants droit), depuis l’introduction de la carte Chifa en 2007 dans la wilaya de Boumerdes. La CNAS de Boumerdes a organisé, du 2 au 5 juin dernier, une campagne de sensibilisation sur la simplification des procédures d’accès aux services de la Caisse, ainsi que sur la mise à jour des cartes Chifa dans les pharmacies conventionnées, dans le cadre de la modernisation et de la numérisation de la gestion de la Caisse, rappelle -t-on.

Trouver sa voie

Trouver sa voie, choisir sa voie dans le cours des choses, c’est commencer par faire la part de ce que la dynamique mondiale porte en avant et de ce qu’elle rejette en arrière. C’est ensuite ou en même temps, y faire son sillon, sa place. Comme inscrire sa voie dans le paysage.

1^{ère} partie

Par DERGUINI Arezki (*)

Autrement dit, c’est situer son expérience parmi celles du monde pour tirer avantage de l’énergie et des ressources du cours des choses, et instaurer des habitudes qui permettent d’y naviguer.

L’humain, ses dispositions et ses habitudes.

Me reste à l’esprit le propos de Kateb Yacine, selon lequel l’enfance est une éternelle sauvagerie, un éternel recommencement. La cruauté des enfants est patente, mais dire que l’humain est foncièrement mauvais, c’est extrapoler de manière abusive, quoique cela ou l’inverse puisse être postulé (Rousseau, Hobbes, Mencius, etc.). Le principe postulé combat son contraire, mais ne peut s’en dissocier, cesser d’en vivre. Bonté et méchanceté ne sont pas dissociables, l’une peut prévaloir sur l’autre, mais l’une ne peut exclure l’autre de son horizon. Plutôt que de postuler un principe en matière d’éducation selon lequel la nature serait bonne ou mauvaise, on peut partir du principe que la socialisation opère sur des dispositions. Dans l’humain, il y a du bon et du mauvais. Les enfants naissent avec des dispositions différentes, ils viennent au monde, y sont jetés, ont été disposés et se disposent d’une certaine façon. Ils sont par exemple plus ou moins ouverts au monde. Ces dispositions se transforment ensuite pour s’ajuster aux dispositions des autres. Les uns partent avec de bonnes dispositions à l’égard de la vie, mais finissent avec de mauvaises dispositions, d’autres mal disposés au départ, s’ouvrent à la vie progressivement et font le chemin inverse. Tout dépend donc du sort que feront la vie et l’éducation aux dispositions initiales. La vie et l’éducation peuvent faire d’une bonne personne au départ une mauvaise personne à la fin et inversement. Les habitudes sont la prise des dispositions sur le cours des choses. Elles peuvent nous en dissocier, nous installer dans une vie confortable qui nous protège du tumulte de la vie, nous enfermer dans une bulle ou nous y associer fermement. Les expériences commencent au sein de la famille, au sein de laquelle se construisent les premières habitudes, les premières adaptations de l’individu au monde. L’enfant met en ordre le monde qui l’entoure. Certaines sociétés offrent le net paysage d’une ritualisation de la vie, d’une mise en ordre complète du monde et de la vie. D’autres un paysage moins net. Mais toutes offrent ce paysage si on ne les regarde pas de trop près, et si par rituel on entend un certain nombre de routines. Le rituel peut être sacralisé ou non, il se présente comme une application de la loi au comportement. Dans le rituel, il y a le geste et la vie, une

automatisation du geste et de la vie. La vie échappe au geste par un bout ou un autre. Elle le traverse ou passe en dessous. La vie se coule dans le rituel d’une vie bien dressée, mais ne s’y laisse pas enfermer. Un rituel vide, désuet est un rituel abandonné par la vie. Une vie bien réglée est celle dont le rituel améliore la vie. Entre les deux aussi naît la comédie, la formation des personnages.

Intensification de la compétition et réduction de son champ.

La vie est compétition. La compétition n’exclut pas la coopération. Au contraire, plus la compétition s’élève, plus elle exige de coopération. Le meilleur exemple est celui des compétitions individuelles de performance qui valorisent la compétition individuelle, mais qui ne pourraient atteindre ses plus hauts niveaux sans les coopérations collectives qui l’entourent. Au plan mondial, on assiste à une compétition antagoniste autour de la distribution du travail et du travail qualifié du fait de la polarisation du marché du travail. Après que la mondialisation soit apparue comme un jeu à somme non nulle pour l’Occident, une démondialisation s’amorce du fait de la transformation de son jeu en un jeu à somme nulle. Le reste du monde qui émerge gagne et fait perdre à l’Occident. Il lui faut redistribuer les chaînes de valeur. Le cours des choses sera marqué par une telle redistribution. Le champ de la compétition marchande après s’être étendu au cours des siècles passés, commence à rétrécir. Le déclassement frappe les classes moyennes des pays riches. L’exclusion du marché du travail commence par les plus faibles, les étrangers en l’occurrence, mais aussi les plus jeunes (les outsiders), cela pour préserver le travail de qualité des sociétés les plus riches (insiders). Les pays riches s’efforcent de rapatrier leur industrie qu’ils avaient délocalisée, le marché extérieur des pays émergents se rétrécit.

Démondialisation et économie domestique.

Situation chinoise. Dans cette nouvelle compétition marchande, on caractérise la situation chinoise par un ralentissement de la croissance tirée par les exportations, le vieillissement de sa population et le chômage de ses jeunes. La famille sur laquelle compte le système de sécurité sociale se tend. Sur quels rapports entre l’individu, la famille et les sociétés, la compétition va se développer ? Si du point de vue de la reproduction, ce déséquilibre entre croissance des inactifs et chômage des actifs est problématique pour la Chine d’un point de vue arithmétique, cela l’est aussi pour les Occidentaux, mais qui plus en est, du point de vue de la compétitivité. Du point de vue arithmétique, qui s’autorise la comparaison internationale d’un

point de vue occidental, la spécificité de la famille chinoise est oubliée. On peut alors déplorer l’absence d’un système de sécurité sociale en Chine pour soutenir le second moteur de la croissance (la consommation). La famille chinoise épargne pour l’éducation de ses enfants et ses retraites. Ce qui nous ramène au point de départ : le modèle occidental est toujours de référence. Entre l’individu et la société, la famille a disparu. Alors que l’on pourrait se demander si du point de vue de la compétitivité sociale, il ne faut pas compter sur une solidarité familiale et une jeunesse chinoise instruite et mobilisée pour arracher au monde ses parts de marché. Le resserrement du marché du travail qualifié ne concerne pas que les Chinois. Quant au vieillissement de la population qui pèserait sur les épaules de la jeunesse, il faut rappeler que le rapport des actifs et des inactifs en Chine n’est pas macroéconomique. Les actifs ne portent pas les inactifs au travers d’un système public de sécurité sociale. Le système de sécurité sociale chinoise reste basé sur la famille. Entre l’actif et l’inactif, le rapport occidental et chinois est différent, ce n’est pas nécessairement l’inactif qui est à la charge de l’actif (héritage). Et même lorsque le rapport est le même (l’actif soutient l’inactif), ce qui pèse sur les épaules de la jeunesse chinoise les écrasera-t-il ou les poussera-t-il à davantage de détermination et de compétitivité ? Cela pour souligner qu’avec l’intensification de la compétition mondiale qui se profile, la réponse peut considérablement varier d’un peuple à un autre face aux défis attendus. Tous ne bénéficieront pas des mêmes ressources face à la baisse de pouvoir d’achat (consommation collective/consommation individuelle), face au vieillissement de la population (famille/système de protection sociale), face au chômage des jeunes (travail/revenu), face à la réduction du champ de la compétition (dualisations de la société).

Économie domestique, déjudiciarisation et comportement planifié

Avec une démondialisation qui peut prendre la forme d’une régionalisation des chaînes de valeur et une polarisation du marché du travail, nous allons assister à une dualisation des économies nationales. Une dualisation subie ou choisie. Dans les économies où domine un marché unique, une telle dualisation fait courir le risque d’une polarisation des sociétés. Dans le modèle chinois, une telle dualisation est supposée et agie, on veut faire avec deux économies relativement autonomes, une économie d’exportation et une économie domestique. Les échanges entre les deux économies peuvent être administrés, du point de vue de l’économie domestique

ou/et du point de vue de l’économie d’exportation selon la nécessité. Dans les économies émergentes, si le point de vue de l’économie d’exportation (ou de substitution d’importations) s’impose au point de vue de l’économie domestique, de nombreux équilibres sociaux risquent d’être rompus. Un tel résultat ne peut être évité que si l’on renonce à imposer un marché unique à l’ensemble des acteurs. Mettre l’ensemble des acteurs économiques dans un seul marché est le meilleur moyen de soumettre le marché national aux pressions du marché mondial. Ainsi, ne pas séparer l’agriculture saharienne spéculative qui dispose de nappes phréatiques et de grandes surfaces de l’agriculture des autres régions, c’est détruire l’agriculture paysanne pour compter ce sur quoi l’on ne peut compter indéfiniment (épuisement des nappes, salinisation des sols au Sud, destruction de l’agriculture durable au Nord). Jusqu’à quand pourra-t-on exporter de l’eau du Sud vers le Nord, qu’advendra-t-il ensuite de ces régions exportatrices et de celles qui n’ont pas pu faire face à leur concurrence ? Pour soustraire l’économie des aléas du marché mondial et de la géopolitique, pour développer une économie durable, il faut donner une certaine autonomie à l’économie domestique. Et à la base de cette économie domestique marchande, il y a l’économie domestique familiale et les économies régionales. La pérennité de l’accumulation a besoin de longueur de temps, l’individu n’est pas le bon agent. Les achats durables ont besoin d’économies régionales et familiales. La tentation du marché unique est forte, les « sédentaires » doivent s’attacher les « nomades » et seules les familles et les régions sont en mesure de le faire. On ne relève le fait que la Chine n’a pas de marché unique du travail et des droits sociaux que pour noter l’opposition entre villes et campagnes et l’obstruction à la mobilité sociale. La région, à l’ère de la révolution numérique, est le milieu qui peut s’appuyer sur un capital social, maîtriser son information et ses circuits, fabriquer les bases de données dont elle peut avoir vraiment besoin (capital informationnel) piloter son activité au plus près des acteurs (comportement planifié) et donc maîtriser ses expérimentations. Elle peut valoriser et contrôler ses asymétries d’information sans qu’elles puissent être retournées contre elle. Déjudiciarisation. La région peut régler ses différends internes par la conciliation, le recours à la médiation. On a tort de prétendre vouloir « appliquer » la loi, on n’applique pas une loi, on fait avec une loi. Le Roi a beau vouloir imposer sa loi, ses sujets feront avec sa loi. Dans un prétoire, l’armée des avocats en fait la démonstration. La loi ne doit pas être posée comme extérieure à la société.

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif et ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

MAURITANIE
La Chine veut
financer un
entrepôt
alimentaire de
30 000 tonnes

Le 28 mai 2025, à Nouakchott, la Mauritanie et la Chine ont signé une convention de financement pour la construction d'un entrepôt moderne de stockage alimentaire d'une capacité de 30 000 tonnes. Selon les informations relayées par l'Agence mauritanienne d'information (AMI), l'accord a été paraphé par Kodoro Moussa Anknor, ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, et Tang Zhongdong, ambassadeur de Chine dans le pays. D'après les autorités, ce projet destiné au Commissariat à la Sécurité Alimentaire, vise à renforcer la sécurité alimentaire du pays, améliorer la réponse aux crises et soutenir la souveraineté alimentaire nationale.

EGYPTE

Prolongation de l'initiative de l'appropriation des terrains industriels équipés à prix réduits

Le ministère égyptien de l'Industrie a annoncé samedi 7 juin la prolongation d'une semaine de l'appel à candidatures pour l'attribution de 1 800 parcelles de terrains industriels entièrement équipés.

Cette dixième phase du programme d'allocation, lancée tous les trois mois par le gouvernement, concerne plus de 9 millions de mètres carrés répartis dans 20 gouvernorats, offrant aux investisseurs locaux et étrangers la possibilité d'acquérir des terrains par achat ou l'intermédiaire des contrats de concession. La nouvelle date limite de dépôt des demandes est fixée au 15 juin 2025. Toutes les démarches doivent être effectuées en ligne via la plateforme numérique « Misr El Sinaia (L'Egypte Industrielle) » (www.madein.eg). Cette initiative s'inscrit dans une vision ambitieuse visant à renforcer l'industrie égyptienne en favorisant les industries locales, en accélérant la production industrielle et en stimulant les exportations, contribuant ainsi à la croissance économique et à la création d'emplois durables. Le gouvernement présente la plateforme "Misr El Sinaia" comme un outil clé pour créer un environnement propice à l'expansion industrielle et à la compétitivité du pays sur la scène régionale et internationale. Cette numérisation vise à garantir l'égalité des chances et une transparence totale, répondant ainsi aux critiques passées de la Banque Mondiale et du FMI concernant le manque de transparence et

le favoritisme dans l'ancien système d'allocation.

Des mesures incitatives et un processus simplifié

Les terrains proposés sont adaptés à une multitude d'activités, de l'agroalimentaire à la pharmacie, en passant par l'ingénierie, la chimie, les matériaux de construction et le textile. Les superficies disponibles varient de 200 m² à 490 000 m², offrant une grande flexibilité aux projets. Des zones clés telles que le Caire, Fayoum, Sohag et Ismailia sont concernées par cette offre. Le ministère de l'Industrie a mis en place des mesures incitatives significatives pour alléger financièrement les investisseurs. Les parcelles sont accessibles sous les systèmes de pleine propriété ou de droit d'usufruit, avec des prix basés sur les coûts réels des services publics, comme demandé par le premier ministre. Le loyer annuel pour le droit d'usufruit est fixé à seulement 5 % du prix de la pleine propriété par mètre carré. Pour augmenter les chances de succès, les investisseurs peuvent désormais soumettre deux candidatures : une principale et une secondaire. Parmi les autres facilitations, on note une réduction de 50 % sur les frais d'étude de

dossier, l'exemption totale des frais de soumission, l'annulation de la garantie financière, et une simplification des études de faisabilité (un simple aperçu du projet est suffisant). Le dépôt de réservation a également été réduit à 10 % de la valeur annoncée du terrain. Ces mesures visent à lever les obstacles pour les investisseurs dans un secteur industriel considéré comme sous-développé par certains.

Un secteur en pleine croissance

La procédure est entièrement numérique, garantissant l'égalité des chances et une transparence totale tout au long du processus, dans un secteur caractérisé par le manque de compétition selon la Banque Mondiale. Les détails complets et les cahiers des charges sont accessibles gratuitement avant toute démarche. Une semaine après le dépôt des candidatures, l'Autorité générale pour le développement industriel (IDA) annonce les bénéficiaires des terrains, qui sont choisis via des critères de sélection électroniques fixes et transparents. Les résultats finaux sont publiés sur la plateforme deux semaines après la fin de la période de candidature, avec des notifications envoyées par SMS et e-mail aux investisseurs concernés.

QATAR AIRWAYS

Signature d'un accord avec un consortium qataries

Qatar Airways a annoncé la conclusion d'un accord historique avec un consortium de banques qataries de premier plan, mené par le groupe Qatar National Bank (QNB), pour la mise en place d'une facilité de crédit stratégique de 4,5 milliards de riyals qataris, marquant ainsi une première en 28 ans d'activité. Dans un communiqué publié aujourd'hui, la compagnie aérienne a précisé que ce financement

sera fourni par des banques locales, QNB agissant en qualité de teneur de livre unique, coordinateur mondial, arrangeur principal mandaté et banque structurante de la transaction. Parmi les établissements prêteurs figurent Ahli Bank, Al Rayan Bank, Commercial Bank of Qatar, Doha Bank, Dukhan Bank, Qatar Islamic Bank et Qatar International Islamic Bank. Qatar Airways a souligné que cette

facilité de crédit, innovante dans sa conception, repose sur une collaboration entre banques commerciales et islamiques opérant en riyals qataris, conformément aux normes internationales en matière de financement stratégique. À cette occasion, l'ingénieur Badr Mohammed Al Meer, président-directeur général du groupe Qatar Airways, a déclaré : « Le dernier partenariat stratégique de Qatar Airways

reflète notre confiance dans l'excellence opérationnelle du secteur bancaire qatari. Nous sommes honorés de collaborer avec les principales banques nationales et de renforcer notre engagement à réaliser la Vision nationale du Qatar 2030. » De son côté, M. Abdulla Mubarak Al Khalifa, président-directeur général du groupe QNB, a affirmé : « Nous sommes ravis d'avoir été choisis par Qatar Airways pour piloter cette opé-

ration. Cela confirme notre expertise dans la structuration de solutions de financement complexes et notre détermination à soutenir les ambitions de croissance de nos partenaires. » Qatar Airways a réaffirmé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de sa stratégie d'expansion de sa flotte et de son réseau, tout en consolidant son rôle dans la croissance économique et la résilience financière du pays.

ARABIE SAOUDITE- SYRIE

Vers une coopération en matière d'investissement

L'Arabie saoudite et la Syrie sont prêtes à faire progresser la coopération économique à la suite d'une réunion virtuelle entre le ministre de l'investissement du Royaume, Khalid Al-Falih, et le ministre de l'économie et de l'industrie du pays du Moyen-Orient, Mohammad Al-Shaar. Les deux parties ont examiné les perspectives de partenariats en matière d'investissement et discuté des possibilités d'élargir la collaboration dans les secteurs public et privé, selon un rapport de l'agence de presse saoudienne. Les discussions ont porté sur la promotion d'investissements de qualité dans les secteurs de la production et des services, dans le but de soutenir le développement économique de la Syrie et de renforcer l'intégration financière régionale. La réunion a également permis d'examiner les moyens de créer un environnement favorable aux investissements transfrontaliers susceptibles de contri-

buer à la stabilité à long terme. La Syrie déploie des efforts considérables pour relancer son économie après des années de conflit. Le gouvernement de transition, dirigé par le président Ahmed Al-Sharaa, a lancé des réformes, notamment la privatisation des entreprises d'État, la levée des restrictions à l'importation et l'encouragement des investissements étrangers. Parmi les développements notables, on peut citer un accord sur l'infrastructure énergétique de 7 milliards de dollars avec un consortium dirigé par le Qatar, la réouverture de la Bourse de Damas et un projet de fibre optique de 300 millions de dollars impliquant des entreprises de télécommunications du Golfe. "M. Al-Falih a souligné l'importance de créer un environnement propice à l'expansion des partenariats d'investissement régionaux", a déclaré SPA. Il a ajouté que l'Arabie saoudite souhaitait contribuer à la stabilisation et au déve-

loppement de l'économie syrienne, ce qu'il a qualifié d'essentiel pour servir les intérêts mutuels et promouvoir la prospérité économique régionale. En outre, le Royaume et le Qatar se sont engagés à soutenir financièrement les salaires du secteur public syrien en mai. Ces initiatives, ainsi que l'assouplissement des sanctions occidentales, visent à stabiliser l'économie et à attirer les investissements internationaux. Les pourparlers s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par l'Arabie saoudite pour étendre son empreinte mondiale en matière d'investissement et renforcer les liens économiques entre les régions. En mai, le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Faisal bin Farhan, s'est rendu à Damas, où il a rencontré M. Al-Sharaa et s'est engagé à soutenir le secteur public syrien, en mettant l'accent sur les investissements dans les domaines de l'énergie et des infrastruc-

tures. Le Royaume a également intensifié ses engagements internationaux de haut niveau cette année. Le ministre des finances, Mohammed Al-Jadaan, a participé au forum d'investissement américano-saoudien à Riyad en mai pour discuter des opportunités d'investissement transfrontalier. En avril, M. Al-Jadaan a rencontré le ministre pakistanais des finances, M. Muhammad Aurangzeb, à Washington, afin d'approfondir la coopération financière et économique. En outre, le ministre de l'économie et de la planification Faisal Alibrahim a signé le 22 mai un protocole d'accord avec l'Espagne pour promouvoir la diversification du commerce et les nouvelles possibilités d'investissement. M. Alibrahim a également représenté l'Arabie saoudite au Sommet mondial des gouvernements, qui s'est tenu à Dubaï en février, afin de faire progresser les partenariats de la Vision 2030.

BAD

Première obligation mondiale en \$ à 10 ans, dans une opération à double tranche

Le taux d'intérêt obtenu de 4,5%, pas très loin des obligations du gouvernement américain à 10 ans et la non-activation de période de stabilisation par les investisseurs, traduit une confiance en l'institution qui est pourtant en période de transition après l'élection de son nouveau président.

La Banque africaine de développement (BAD) a émis pour la première fois des obligations mondiales en dollars américains (USD) avec une maturité de 10 ans, selon une note d'information de J.P. Morgan Securities, arrangeur principal de l'opération, relayée par plusieurs médias spécialisés. Cette émission, d'un montant de 1 milliard \$, s'inscrit dans une opération à double tranche qui a permis à l'institution panafricaine de financement du développement de lever 2 milliards \$ supplémentaires, via un emprunt remboursable en trois ans. Cette réussite intervient à une période de transition à la présidence de la BAD, après la fin des deux mandats d'Akinwumi Adesina. Lors des assemblées annuelles tenues du 26 au 30 mai 2025, celui-ci a souligné la confiance des investisseurs internationaux comme l'une de ses principales réalisations, au même titre que le maintien de la notation AAA de l'institution. Cette opération peut également être perçue comme un vote

de confiance envers le nouveau président élu, le Dr Sidi Ould Tah, qui s'est forgé une solide réputation à la tête de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). La confiance des marchés se manifeste à deux niveaux. Bien que la BAD soit principalement exposée à des pays dont les acteurs économiques opèrent dans des juridictions notées B ou inférieur, son obligation à 10 ans en \$ a obtenu un coupon de 4,5%, un taux très proche du rendement des obligations du gouvernement fédéral américain (4,35%) sur une période similaire. Par ailleurs, J.P. Morgan Securities indique qu'aucune intervention de stabilisation sur le marché n'a été nécessaire, témoignant de l'absorption fluide des obligations par les investisseurs. L'organisation de cette émission a mobilisé un consortium de cinq banques d'investissement de renommée internationale. J.P. Morgan Securities a assumé le rôle de coordinateur de la stabilisation et de « bookrunner » principal, en collaboration avec Bank of America Securities, BNP Paribas, Nomura International et Wells Fargo Securities. Ces institutions ont conjointement orchestré la distribution des obligations auprès d'investisseurs institutionnels et assuré la gestion des mécanismes de stabilisation. Cette première émission d'obligations à 10 ans en dollars américains ouvre de nouvelles perspectives de financement pour la BAD et illustre sa capacité d'innovation sur les marchés de capitaux internationaux. Le succès de l'opération à double tranche offre à l'institution un nouvel outil de financement qu'elle pourra réutiliser en fonction des conditions de marché et de ses besoins de trésorerie. Selon des données recueillies par l'Agence Ecofin, la BAD a réalisé 17 émissions de titres d'emprunt depuis début 2025, dans diverses devises, notamment celles du Nigeria, du Kenya et de l'Afrique du Sud, pour un montant total équivalent à 14,17 milliards \$.

NIGERIA

L'Etat Mise sur la ZES numérique Itana pour créer 100 000 emplois d'ici 5 ans

Le Nigeria est l'une des places fortes du numérique en Afrique. En 2023, les autorités et divers partenaires techniques et financiers ont mis en place une zone économique pour simplifier la création d'entreprises numériques d'envergure mondiale. Itana, la Zone économique spéciale (ZES) numérique du Nigeria, a signé le jeudi 5 juin un protocole d'accord avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Investissement. Le gouvernement s'engage à la soutenir et à utiliser son potentiel pour créer 100 000 emplois à forte valeur ajoutée sur

cinq ans. « Deux ans après l'entrée en fonction du président Bola Ahmed Tinubu, le Nigeria s'engage résolument sur la voie d'une croissance inclusive axée sur les réformes. [...] Le marché mondial des services, qui pèse plus de 1000 milliards \$, connaît une croissance rapide, et le Nigeria est prêt à mener la charge en Afrique grâce à sa population jeune, anglophone et férue de numérique » a indiqué Jumoke Oduwale, la ministre nigériane de l'Industrie, du Commerce et de l'Investissement. Le document a été signé dans le

cadre du National Talent Export Programme (NATEP), une initiative visant à positionner le pays comme hub mondial de services numériques. Dans le rapport « Demand for Digital Skills in Sub-Saharan Africa », la Banque mondiale indique qu'il aura besoin d'ici 2030 d'environ 28 millions de travailleurs formés aux compétences numériques dans divers secteurs de l'économie. Notons que le taux de chômage au Nigeria était de 8,4% chez les jeunes au premier trimestre 2024, selon le National bureau of statistics (NBS). Au-delà de l'objectif

évoqué, ce partenariat pourrait transformer durablement le paysage économique national, renforcer son attractivité auprès des investisseurs internationaux et positionner le pays comme hub clé de l'économie numérique africaine. Pour rappel, Itana permet aux entreprises technologiques d'opérer virtuellement dans le pays sans nécessiter de bureaux physiques, en bénéficiant d'incitations fiscales et réglementaires adaptées au numérique. Le projet est soutenu par l'Africa Finance Corporation (AFC), à hauteur de 100 millions USD.

CUD

Les actes administratifs d'urbanisme ont généré plus de 2 milliards FCFA de recette en 5 ans

Entre 2020 et 2024, les actes administratifs d'urbanisme (certificat d'urbanisme, permis de construire, permis d'implanter, certificat de conformité, etc.) ont rapporté à la Communauté urbaine de Douala (CUD), 2,176 milliards de FCFA. Ces chiffres ont été révélés le 4 juin 2025, lors de la conférence de presse de la 3e édition des Journées de l'urbanisme et de la construction de Douala (JUD), prévues du 10 au 13 juin prochains dans la capitale économique. Globalement, la courbe de croissance de délivrance des dossiers d'actes administratifs d'urbanisme et ses recettes a explosé. Dans le détail, le nombre de permis de construire délivrés est passé de près de

300 en 2020 à 600 en 2024, soit une augmentation de 100%. Dans le même période, les recettes recouvrées ont également doublé passant de 1,092 milliard FCFA à 2,176 milliards FCFA. Les demandes de permis de construire sont notamment passées de 637 en 2020 à 946 en 2021, soit une hausse de 48,5%. La CUD revendique particulièrement une croissance du nombre de certificats d'urbanisme reçus et traités de l'ordre de 62,32%, soit 4549 dossiers en 2021 contre 7657 dossiers en 2022. Ces bons chiffres est obtenue grâce à la création en février 2022, d'un guichet unique de facilitation de la délivrance des actes administratifs relatifs à l'utilisation du sol et à la construction. Objectif : résoudre les difficultés par le

regroupement en un seul lieu de tous les acteurs de la chaîne foncière (CUD, services des domaines et du cadastre, services de l'habitat et du développement urbain, trésor) autrefois dispersés. Cela a permis de résoudre la complexité et la durée non réglementaire des procédures de délivrance, la multiplicité et l'éparpillement des acteurs de la construction et de l'urbanisme, ainsi que les coûts de délivrance des actes administratifs d'urbanisme relativement élevés. La CUD reconnaît que les résultats obtenus jusqu'à présent ne sont pas représentatifs du volume de l'activité de construction dans la ville de Douala, mais « cela montre que la sensibilisation aux bonnes pratiques de construction porte déjà ses fruits », sou-

ligne Bertrand Beb A Ikoue, coordonnateur du guichet unique de facilitation de la délivrance des actes administratifs relatifs à l'utilisation du sol et à la construction. Pour ce dernier, il faut intensifier la sensibilisation des populations de Douala, où « 85% des immeubles sont construits en violation des règles et principes d'urbanisme ». Il est question de faire comprendre aux personnes, au cours de la 3e édition des JUD, le bien-fondé de l'obtention préalable avant investissement, des actes administratifs de l'urbanisme qui permettent non seulement de sécuriser leurs investissements sur le plan administratif, mais aussi d'assurer une bonne occupation dans la ville de Douala.

ÉTHIOPIE

KEFI reporté à 2027 la mise en production de la mine d'or Tulu Kapi

Depuis quelques mois, KEFI Gold s'active à mobiliser 240 millions \$ pour la construction de sa mine d'or Tulu Kapi en Éthiopie. La réussite de cette démarche est essentielle pour la concrétisation de ce projet, auparavant prévu pour démarrer en 2026. En Éthiopie, le projet aurifère Tulu Kapi piloté par KEFI Gold and Copper, est désormais programmé pour entrer en production à la mi-2027. Cette échéance annoncée par la société dans son rapport annuel 2024 publié le vendredi 6 juin, marque un nouveau report dans le calendrier de développement de la future mine d'or. En juin 2024, KEFI avait en effet annoncé son intention de mettre Tulu Kapi en exploitation au second semestre 2026. Avec ce nouveau calendrier, elle envisage d'atteindre la production commerciale sur le site d'ici fin 2027, avec une production moyenne de 164 000 onces d'or au cours de ses 7 premières années d'exploitation, et un pic attendu à 227 000 onces la quatrième année. La société n'a pas expliqué les raisons de cette décision, mais notons qu'elle connaît ces dernières années des retards répétés dans la mobilisation des 240 millions USD nécessaires à la construction de la mine. Ce financement qui devrait être accordé par l'AFC et la Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe (TDB), n'a toujours pas été bouclé à ce stade. KEFI a néanmoins enregistré des avancées notables dans le processus cette année, notamment avec l'approbation de l'intervention des deux bailleurs de fonds par le Parlement éthiopien. Ce feu vert réglementaire obtenu, la compagnie vise désormais la finalisation des accords de prêt. Elle a récemment levé environ 10 millions USD pour couvrir les frais juridiques et autres coûts connexes liés à cette transaction.

AUSTRALIE

Canberra défie Washington sur les droits de douane

L'Australie souhaite diversifier ses partenariats commerciaux avec d'autres pays et ainsi réduire sa dépendance vis-à-vis des États-Unis, a indiqué dimanche le ministre australien du Commerce Don Farrell, fustigeant des droits de douane américains « injustifiés ».

L'Australie hausse le ton face aux droits de douane imposés par les États-Unis. « J'espère que les pays qui croient au commerce libre et équitable s'accorderont pour étendre les accords de libre-échange à travers le monde, afin que, peu importe ce que les Américains choisissent de faire, nous ayons une plus grande diversité de partenaires commerciaux », a déclaré dimanche le ministre australien du Commerce Don Farrell, sur la chaîne Sky News. Les États-Unis ont instauré plus tôt cette année un droit de douane de 10 % sur toutes les importations en provenance d'Australie, et plus récemment une surtaxe de 50 % sur l'acier et l'aluminium, deux secteurs clefs pour Canberra. Le ministre a indiqué avoir protesté la semaine dernière

auprès de son homologue américain Jamieson Greer.

Des échanges commerciaux de 100 milliards de dollars

« La position que j'ai exposée à Jamieson Greer est que les droits de douane imposés par les États-Unis à l'Australie sont injustifiés », a souligné Don Farrell. « Nous voulons que tous les droits de douane soient supprimés, et pas seulement certains d'entre eux ». Les échanges commerciaux entre les deux pays sont évalués à 100 milliards de dollars australiens par an (près de 57 milliards d'euros), avec une balance commerciale favorable à Washington, selon le ministre. Le Premier ministre australien Anthony

Albanese avait pourtant évoqué une conversation « chaleureuse » avec Donald Trump après sa reconduction en mai dernier. Mais une partie de sa victoire aux législatives repose sur la défiance croissante des électeurs australiens à l'égard du président américain. Parallèlement à son partenariat commercial, l'Australie commence aussi à s'interroger sur la pertinence du pacte militaire Aukus, signé en 2021 avec Washington et Londres, pour contenir l'influence chinoise dans le Pacifique. Canberra a amorcé en mai un rapprochement stratégique avec l'Union européenne, en vue d'établir un nouveau partenariat de défense, alors que l'Europe cherche à renforcer sa réponse face à la guerre en Ukraine et aux autres crises mondiales.

INDONÉSIE-UE

Vers la conclusion de négociations de libre-échange en juin

L'Indonésie et l'Union européenne devraient conclure ce mois-ci les négociations sur un accord de coopération économique visant à assouplir les barrières commerciales, a déclaré samedi le ministre indonésien de l'Economie. La première économie d'Asie du Sud-Est et l'UE négocient depuis 2016 cet accord commercial destiné à accroître leurs échanges et développer les investissements. Les liens entre les deux parties ont été distendus par une proposition d'interdiction d'importation dans l'UE

de produits liés à la déforestation, qui a suscité la colère de l'Indonésie, premier exportateur d'huile de palme. Le ministre indonésien de l'Economie, Airlangga Hartarto, a toutefois déclaré samedi lors d'un point de presse en ligne que les négociations étaient sur le point d'aboutir. "Nous sommes déjà entrés dans la phase finale. Cela signifie que nous avons résolu presque tous les problèmes", a déclaré M. Airlangga aux journalistes lors d'un point de presse en ligne samedi. Il a déclaré dans un communiqué plus tôt sa-

medi que l'Indonésie et l'UE annonceraient la conclusion des négociations d'ici à fin juin. M. Airlangga a indiqué que la prochaine étape consistait à finaliser rapidement la rédaction des textes juridiques avant que les deux parties puissent ratifier l'accord. L'un des principaux points de l'accord porte sur l'élimination des barrières non tarifaires et la réduction des droits de douane afin de faciliter l'accès aux deux marchés, a déclaré M. Airlangga. "L'ouverture du marché européen, jusqu'à présent soumis à des droits de

douane et des droits d'importation relativement plus élevés que ceux de nos pays voisins, constitue un avantage stratégique pour l'Indonésie", a-t-il ajouté. L'UE accordera également un "traitement spécial" à l'Indonésie sur ses principales exportations, notamment les produits forestiers, a précisé Airlangga, sans plus de précisions. L'UE est le cinquième partenaire commercial de l'Indonésie, les échanges bilatéraux entre les deux parties ayant atteint 30,1 milliards de dollars l'année dernière, selon M. Airlangga.

ITALIE

Les citoyens appelés à voter sur la naturalisation et le droit du travail

Les Italiens sont invités à se prononcer dimanche et lundi par référendum sur une mesure visant à faciliter l'obtention de la nationalité, ainsi que sur l'abolition de lois libéralisant le marché du travail. Un résident non-européen sans lien de mariage ni de sang avec l'Italie doit actuellement vivre dans le pays pendant dix ans avant de pouvoir demander la naturalisation, un processus qui peut ensuite prendre des années. La proposition, soumise à référendum, propose de réduire ce délai à cinq ans, ce qui alignerait l'Italie sur l'Allemagne et la France. Les partisans du "oui" affirment que jusqu'à 2,5 millions de personnes pourraient bénéficier de cette réforme, soutenue par le Parti démocratique

(PD, centre-gauche), principale force d'opposition. L'initiative de ce référendum, venue de partis d'opposition et d'ONG, avait recueilli plus de 500.000 signatures en septembre dernier, comme l'exige la loi. La Première ministre Giorgia Meloni, cheffe du parti Fratelli d'Italia (FDI, extrême droite), arrivée au pouvoir en 2022, a déclaré être "absolument contre" cette mesure. Les partis de sa coalition ont appelé leur électorat à désertier les urnes, car pour que le résultat du vote soit valide, il faut une participation de plus de 50%. Pour Giorgia Meloni, la loi actuelle sur la nationalité est "excellente" et "très ouverte". "Nous sommes l'une des nations européennes avec le plus grand nombre de naturalisations",

a-t-elle souligné jeudi. Selon Eurostat, Rome a accordé en 2023 la nationalité italienne à 213.500 personnes, soit un cinquième des naturalisations dans l'Union européenne. En mars, le gouvernement avait limité l'accès à la naturalisation par lien de sang, ne rendant éligibles que les étrangers ayant des grands-parents ou des parents italiens, alors qu'auparavant, l'ascendance pouvait remonter jusqu'aux arrière-arrière-grands-parents. Même si le "oui" l'emporte, la règle qui prévoit que les enfants nés en Italie de parents étrangers ne peuvent pas demander la nationalité avant d'avoir 18 ans restera, elle, inchangée. Les Italiens sont également appelés à se prononcer dimanche et lundi, toujours par référen-

dum, sur une proposition d'abolition de quatre lois de libéralisation du marché du travail, une consultation voulue par le syndicat CGIL (gauche), principale confédération syndicale du pays, qui a également récolté les 500.000 signatures nécessaires pour la tenue du scrutin. Le syndicat espère ainsi rétablir des mesures de protection contre les contrats précaires, les licenciements et les accidents du travail qui avaient été supprimées par le passé. Le Parti démocrate soutient ce changement bien qu'il ait adopté quand il était au pouvoir certaines des mesures proposées à la suppression, dont certaines mises en place par l'ancien chef du gouvernement Matteo Renzi.

ETATS-UNIS
**L'industrie
aérospatiale
mobilisée pour
échapper aux
droits de douane**

Les Compagnies aériennes et les industriels de l'aérospatial aux Etats-Unis s'inquiètent des droits de douane envisagés par l'administration Trump sur les avions commerciaux et les pièces détachées, craignant pour leur compétitivité et pour leur secteur qui affiche un confortable excédent commercial depuis plus de 70 ans. "Imposer des droits de douane généralisés ou des obstacles non douaniers aux échanges commerciaux sur l'importation de technologies de l'aviation civile risquerait d'annihiler des décennies de progrès industriels et de nuire à la chaîne d'approvisionnement nationale", a prévenu l'Association des industries aérospatiales (AIA), dans un courrier adressé début juin au ministre du Commerce Howard Lutnick, cité par des médias. Le ministère a lancé le 1er mai, à la demande du président Donald Trump, une enquête pour déterminer l'opportunité d'instaurer des droits de douane - de l'ordre de 10% à 20% - sur les avions civils et les pièces détachées, y compris les moteurs. Les parties intéressées avaient jusqu'au 3 juin pour communiquer leur avis. Dès le lendemain, lors d'une audition au Sénat, M. Lutnick indiquait que les Etats-Unis devraient imposer de "nouveaux standards" en matière de droits de douane sur les pièces d'avion "d'ici la fin du mois". "Il est essentiel de protéger notre industrie et de nous assurer que ceux qui font du commerce avec nous nous traitent avec équité. Je pense que nous utiliserons ces outils pour permettre l'amélioration de l'industrie américaine", avait-il ajouté. Le secteur emploie plus de 2,2 millions de personnes aux Etats-Unis, pour une base industrielle de plus de 100.000 entreprises ayant produit pour près de 545 milliards de dollars en 2023 et une contribution de 284 milliards au Produit intérieur brut (PIB).

BADBOX 2.0 A DÉJÀ TRANSFORMÉ 1 MILLION D'APPAREILS ANDROID EN RELAIS POUR CYBERCRIMINELS

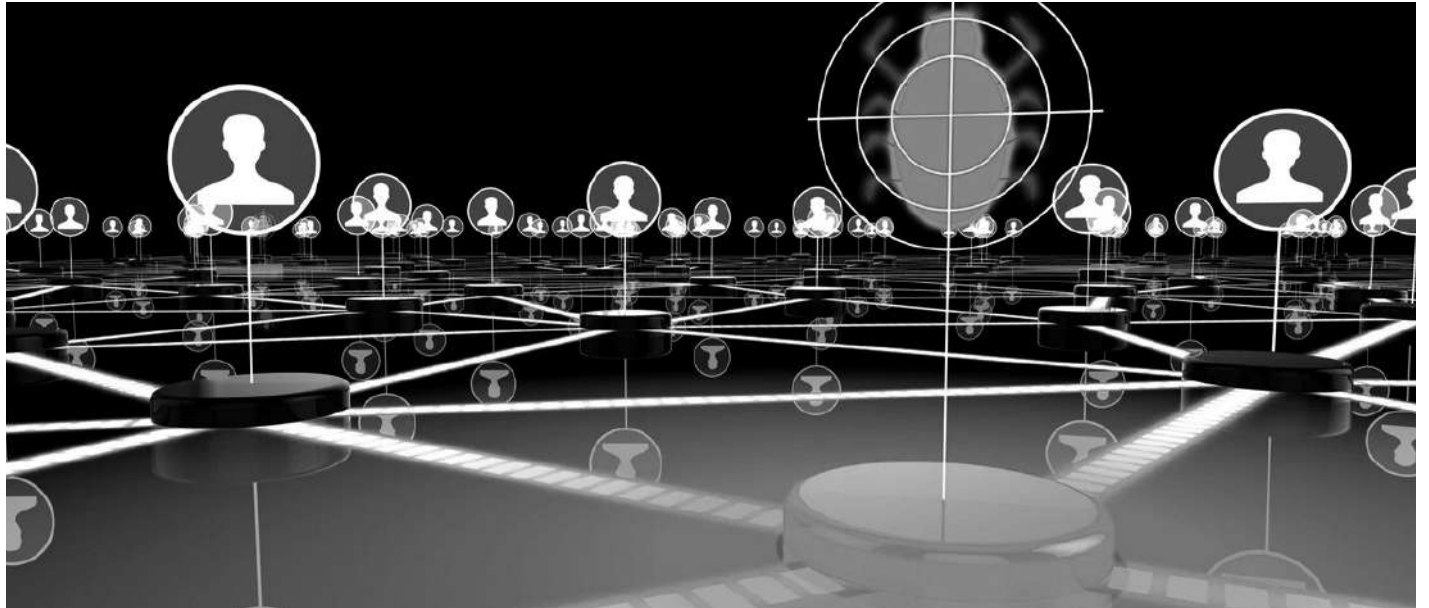
Le FBI alerte officiellement sur le malware

Après la découverte de plus d'un million d'appareils infectés, le FBI vient de publier une alerte officielle concernant BADBOX 2.0. Ce malware préinstallé dans des TV box, projecteurs et autres appareils Android bon marché transforme les foyers en passerelles involontaires pour des activités malveillantes.

TV box, vidéoprojecteurs, cadres photo numériques... Dans un nouveau bulletin de sécurité, le FBI alerte sur l'ampleur et la persistance du botnet BADBOX 2.0, déjà présent dans plus d'un million d'appareils Android à travers le monde. Ce botnet géant, constitué d'objets connectés compromis, est utilisé pour relayer du trafic malveillant à l'insu des utilisateurs et utilisatrices.

Un botnet massif, préinstallé sur des appareils Android non certifiés

Identifié pour la première fois en 2023, BADBOX s'était déjà fait remarquer pour sa capacité à infecter des appareils dès leur sortie d'usine, avant d'être brièvement neutralisé en fin d'année dernière. Mais la campagne est repartie de plus belle : dans sa version 2.0, le malware infiltre principalement des appareils Android Open Source Project vendus sans certification Play Protect – Smart TV, tablettes low cost, projecteurs ou encore systèmes multimédias pour voiture, essentiellement fabriqués en Chine. Le mode opératoire reste le même : une backdoor intégrée ou une application vérolée préinstallée et activée pendant la configuration permet à l'appareil de rejoindre le botnet, puis de rediriger du trafic malveillant pour d'autres groupes cybercriminels. Ces appareils sont ensuite exploités pour diverses activités malveillantes, comme la fraude publicitaire, la prise de contrôle de comptes ou la création de faux profils, en s'appuyant sur les



adresses IP des foyers compromis.

Des recommandations officielles à destination des particuliers

Dans son alerte, l'agence américaine publie pour la première fois une liste d'indicateurs à surveiller :

- Présence de stores d'applications non officiels ou suspects sur l'appareil ;
- Désactivation imposée de Google Play Protect lors de l'installation ou de l'utilisation ;
- Boîtiers TV ou appareils de streaming présentés comme « débloqués » ou offrant un accès à du contenu gratuit ;
- Objets connectés commercialisés sous

des marques peu connues ou difficiles à identifier ;

- Appareils Android non certifiés Play Protect ;
 - Trafic Internet inhabituel ou inexplicable depuis le réseau domestique.
- Le FBI recommande donc de surveiller attentivement le trafic réseau domestique, d'éviter l'installation d'applications depuis des stores alternatifs promettant du contenu gratuit, et d'isoler immédiatement tout appareil suspect du reste du réseau en restreignant son accès à Internet. Il invite également les utilisateurs et utilisatrices à évaluer régulièrement l'activité des objets connectés présents sur leur réseau, même les plus anodins, et à mainte-

nir à jour tous les systèmes, logiciels et firmwares. En cas d'intrusion, les victimes sont invitées à effectuer un signalement sur le portail du FBI.

Cette alerte publique s'adresse en priorité aux particuliers, souvent peu conscients des risques liés à l'achat de matériel connecté non certifié. En mars dernier, la société Human Security estimait que BADBOX 2.0 s'était déjà propagé dans 222 pays et territoires, avec une concentration élevée au Brésil, aux États-Unis et en Amérique latine. Et malgré plusieurs opérations de perturbation, le botnet continue de se développer à mesure que de nouveaux appareils compromis sont mis sur le marché.

« L'INFRASTRUCTURE IA COUVRIRA LA PLANÈTE »

Le pari fou sur cinquante ans du patron de NVIDIA

Le patron de NVIDIA veut construire une infrastructure mondiale d'IA sur cinquante ans. Un projet titanessque évoqué lors du salon Computex, à Taïwan, où Jensen Huang a détaillé une ambition industrielle sans précédent, appuyée par les plus grands acteurs du secteur. Jensen Huang voit grand. Et loin. Lors de son discours à Computex, à Taipei, le PDG de la très en forme entreprise américaine NVIDIA a déroulé une feuille de route qui dépasse largement le cycle classique d'un plan industriel. Il a parlé de « 50 années de construction d'infrastructure IA à travers le monde », avec des partenaires situés « sur chaque continent ». Un programme inédit par son ampleur, mais aussi par son échelle temporelle. Il n'est pas question ici d'un produit, d'une génération de puces ou d'une simple plateforme logicielle, mais d'un réseau mondial de data centers, pensé comme un système d'exploitation global pour l'IA. Plusieurs fabricants de serveurs – dont Dell, HPE, Lenovo, Supermicro et Asus – ont été nommés comme contributeurs à cette expansion.

Un plan mondial structuré autour d'alliances déjà en place

Dans la vision de NVIDIA, chaque pays, chaque région pourrait bientôt disposer de ses propres supercalculateurs interconnectés. Le groupe s'appuie déjà sur des collaborations solides avec les plus grandes entreprises technologiques. Les centres IA existants – comme JUPITER en Allemagne ou Eos aux États-Unis – sont les premiers maillons d'un ensemble plus vaste. Jensen Huang a été clair, net et précis : « L'infrastructure IA couvrira toute la planète ». Ce projet suppose aussi une organisation industrielle, avec une mise à l'échelle de la production. Pour cette étape, NVIDIA compte sur sa plateforme Blackwell, annoncée plus tôt dans l'année, qui servira de socle aux futurs centres de calcul. Jensen Huang a insisté sur ce point : « Les usines d'IA sont en train d'émerger partout. Chaque pays veut en construire une ». La firme prévoit de livrer les premiers serveurs Blackwell d'ici la fin 2025. Cela implique un travail coordonné entre concep-



teurs de puces, fabricants de cartes, assembleurs de serveurs et exploitants de centres. C'est cette chaîne complète que NVIDIA entend structurer à l'échelle planétaire, avec un rôle de chef d'orchestre technique et commercial.

Des « usines d'IA » pensées comme des systèmes d'exploitation physiques

Mais ce qui a frappé pendant le discours du patron de NVIDIA, c'est la façon dont la firme présente désormais les data cen-

ters. Il ne s'agit plus seulement de sites où l'on accumule des puces et du refroidissement, mais de véritables « usines », conçues pour faire tourner des modèles d'IA comme on ferait tourner un système d'exploitation. Chaque centre est conçu pour être optimisé autour d'un logiciel central, NVIDIA AI Enterprise, qui assure la répartition des charges, le traitement des données et la gestion des modèles.

« L'intelligence artificielle est désormais une charge de travail à part entière dans l'industrie », a rappelé Jensen Huang. Et pour accompagner cette évolution, il faut une structure capable de croître sur plusieurs décennies. L'ambition n'a plus de frontières. NVIDIA a évoqué des projets en Asie, en Europe, au Moyen-Orient et sur le continent américain.

Le groupe se prépare à livrer, à terme, des grappes de serveurs clé en main, pilotables depuis un logiciel unifié. Le Vieux continent, avec son plan InvestIA à 200 milliards d'euros pour construire elle aussi ses usines d'IA, tiendra-t-il la dragée haute à NVIDIA ?

LOTUS EMIRA V6 SE ET TURBO

Il en faut pour tous les goûts

Alors que l'électrification s'impose, Lotus persiste et signe en enrichissant sa gamme Emira de deux nouvelles variantes thermiques : la V6 SE et la Turbo. Deux interprétations du plaisir de conduite à l'anglaise, entre tradition et modernité.

À l'heure où le thermique devient une espèce en voie de disparition, Lotus démontre qu'il reste encore de la place pour les sensations mécaniques pures. La marque britannique élargit sa gamme Emira avec deux nouvelles déclinaisons : la V6 SE, qui perpétue l'héritage des GT Lotus, et la Turbo, qui fera office d'entrée de gamme avec une puissance du 4 cylindres turbo d'origine AMG revue légèrement à la baisse.

Emira V6 SE : la tradition en héritage

Sous le capot de l'Emira V6 SE, on retrouve le bien connu V6 3.5 litres compressé d'origine Toyota, développant 405 ch et 420 Nm de couple. Associé à une boîte manuelle à six rapports associé à un différentiel à glissement limité ou, en option, à une transmission automatique à six vitesses, ce moteur permet à la sportive britannique d'abattre le 0 à 100 km/h en 4,3 s et d'atteindre une vitesse maximale de 290 km/h. La V6 SE bénéficie également d'un châssis affiné, avec une calibration des amortisseurs et un alignement des roues optimisés, offrant un comportement routier encore plus précis tout en conservant un toucher de route typique de la marque. Le prix de départ de cette Emira V6 SE est fixé à 119.900 €.

Emira Turbo : la modernité au service de la performance

La Lotus Emira Turbo introduit un quatre cylindres 2.0 litres turbo d'ori-



gine Mercedes-AMG, délivrant 360 ch contre 400 ch sous le capot de la Turbo SE. Ce bloc est couplé à une boîte automatique à double embrayage à huit rapports, permettant un 0 à 100 km/h en seulement 4,4 secondes, soit à peine un dixième de plus que la V6. La vitesse de pointe reste identique à 290 km/h. La Turbo se distingue également par un poids réduit de 1.446 kg et des émissions de CO₂ plus contenues, à 208 g/km contre 258 g/km pour la V6. Sur-

tout, elle affiche un tarif de base plus alléchant - mais toujours très onéreux - de 99.600 € en Belgique.

Racing Lines : un hommage aux légendes

Lotus décline désormais l'Emira en finition *Racing Line*, une option esthétique réservée aux versions Turbo SE et V6 SE. Une bande décorative court discrètement le long de la carrosserie, en jaune, rouge ou argent, couleur reprise sur les coques de rétroviseurs, les étriers



et les surpiqûres de l'habitacle. Des jantes noir brillant, des badges Racing Line, un logo noir et argent ainsi qu'une plaque spécifique à bord parachèvent cette signature visuelle plus affûtée.

Pourquoi plus les voitures sont grosses, plus les essuie-glaces arrière sont petits ?

Vous pensiez qu'une voiture de plus de deux tonnes, bardée de caméras, de radars et de batteries XXL, ne pouvait pas se faire remarquer pour... un bout de caoutchouc ? Détrompez-vous ! Certains constructeurs installent à l'arrière des essuie-glaces si courts qu'on les croirait piqués sur une voiturette de golf. Simple détail ou véritable faute de goût ? Posons-nous 5 minutes pour analyser cet équipement qui, finalement, ne fait que de la figuration.

Quand le dessin prime sur la visibilité

Les SUV électriques nouvelle vague affichent des lignes fuyantes, des hayons inclinés et des vitrages réduits à la portion congrue. Pour ne pas heurter le becquet aérodynamique qui surplombe la vitre, les ingénieurs raccourcissent alors le balai au maximum et le placent très bas. Le résultat est aussi drôle que triste : seul un hublot minuscule est dégagé quand la pluie s'invite.

Honda Prologue & Chevrolet Blazer EV : même plateforme, même balai lilliputien

Ce duo américano-japonais n'est pas disponible en France. Il partage son architecture, ses batteries... et un essuie-glace arrière si



court qu'il semble s'excuser d'être là. Sur ces deux modèles, le contraste est saisissant : le logo est plus long que la lame de caoutchouc, qui n'essuie qu'un quart de la lunette.

Les colosses aux bras trop courts

Ironie du sort : plus la vitre est large, plus le balai paraît ridicule. Sur les mastodontes comme les Jeep Grand Cherokee, Wagoneer, ou encore Ford Bronco, on s'attendrait à un essuie-glace proportion-

nel à la voiture. Mais non, on se retrouve avec un balai de quelques centimètres offrant un balayage tellement restreint que les propriétaires rivalisent d'astuces sur les forums pour dénicher une lame plus longue... qui ne frotte pas la carrosserie.

La DS n°4, version restylée de la DS 4, la compacte premium de Stellantis, opte elle aussi pour un micro-balai discret qui laisse une large surface non essuyée. La vénérable DS 5 aussi, véritable ovni du design automobile français de

ces dernières années, n'a jamais fait dans la demi-mesure... sauf pour son essuie-glace arrière. Il semble avoir été dessiné en dernier, presque à contrecœur.

Les bons élèves : Hyundai Tucson & Kia Sportage

Preuve qu'il existe une solution élégante : Hyundai et Kia ont caché le balai sous le becquet. Au repos, il disparaît totalement ; en action, il balaie toute la largeur de la vitre. Pas de compromis esthétique, pas

de champ de vision sacrifié – et un petit effet "waouh" quand on actionne la commande.

Question de design ou simple radinerie ?

Les ingénieurs jurent qu'il s'agit d'aérodynamique, de spoilers trop proéminents ou de caméras de rétrovision censées compenser. Les stylistes, eux, défendent la "pureté des lignes". Reste que les conducteurs plébiscitent encore (et utiliseront toujours) un bon balai en caoutchouc (et suffisamment long), surtout quand la caméra se couvre de projection.

Moralité : ouvrez l'œil !

À force de les raccourcir, ou de proposer carrément des modèles dépourvus d'essuie-glace arrière, sommes-nous en train d'assister aux dernières années d'existence de cet équipement pourtant fort utile ? Et la prochaine fois que vous suivez un SUV sous la pluie, regardez bien : le diamètre des roues n'est pas le seul élément disproportionné. Et si vous tombez sur un balai minuscule en action, vous ne pourrez pas vous empêcher de vous dire, sans aucune arrière-pensée évidemment : finalement, la taille, ça compte.

Mots fléchés

Structure politique		Amusant		Serpenter		Bastringue		Équerre	Attribués	De naissance		Soldat américain	
Hégémonie		Écrivain 'marin'		Baiser		Classification d'huiles				Création			
												Petits socles	
Nommement													Nazi
Frotte													
							Recouvre	Empestées					
Acarien													
Rapport constant						Portées							
		Association de radio-télévision (initiales)				Océan		Petit tour			Résidus		Captif
		Habituel						Numéro d'entreprises (initiales)					
Assas-siner						Collections						Accumulation	
Car urbain													
			Succinctes	Estimations						Véhicule			
				Erbium									
Conduit					Train de banlieue (initiales)			Rendu					
Matière minérale					Médusé			Ventilation					
						Roue à gorge				Chef éthiopien			
						Hasards							
Mot de passe				Sorte de maillet						Unité de sensibilité			
Chiffre				Coqueluche									
		Instrument de musique						Piscine		Direction		Troisième personne du singulier	
		Autre nom de tsar											
Doras	Conifère						Garçon-nière						
	Ensemble d'images												
											Distance chinoise		
								Pronom personnel			Canard nordique		
Possessif			Étoffe de soie									Légumi-neuses	
Chambre			Venelle										
						Grands félins		Saule					
							Peuples sud-américains						
Bolets comestibles		Fleuve italien		Centre	Dieu nordique					Petit docteur			Alcool de riz
										Commune d'Italie			
					Ville croate				Cantine huppée				
									Point délicat				
Répertoire					Conducteur							Métal précieux	
Titane					Pour unir								
		Unie					Fluide gazeux				Tout va bien (initiales)		
Conduits							Débris de bois						

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Neuf morts et 277 blessés en 24 heures

Neuf (9) personnes sont décédées et 277 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique dimanche un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Adrar avec deux (2) morts et trois (3) blessés, suite à une collision entre deux véhicules au lieu-dit Kasr Aghil, dans la daïra de Fanoughil, précise la même source. Par ailleurs, les secours de la wilaya de Mostaganem ont enregistré le décès d'une (1) femme âgée de 86 ans intoxiquée par le monoxyde de carbone CO, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur du domicile familiale situé dans la daïra de Kheir Eddine.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco



Lundi 9 juin 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

AFRIQUE

Le Rwanda annonce son retrait officiel de la CEEAC

Les autorités rwandaises ont officiellement annoncé le retrait de leur pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) à l'issue du 26e Sommet ordinaire tenu samedi à Malabo, en Guinée équatoriale, ont rapporté, dimanche, des médias locaux, citant un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "Le Rwanda regrette que son droit à la présidence rotative, prévu par l'article 6 du traité constitutif, ait été délibérément ignoré lors du sommet. Ce différend fait suite à un précédent incident en 2023, lorsque le Rwanda avait été exclu du 22e Sommet ordinaire à Kinshasa", a indiqué le ministère rwandais des Affaires étrangères dans un communiqué. Face à cela, le Rwanda estime que la CEEAC fonctionne désormais à l'encontre de ses principes et de son utilité. Par conséquent, le pays a décidé de mettre fin à son appartenance à l'organisation", a, encore, écrit le ministère. Avant de conclure: " Le silence et l'inaction qui ont suivi confirment l'échec de l'organisation à faire respecter ses propres règles".

AÏD EL ADHA

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha préside la cérémonie de présentation des vœux

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, dimanche, la cérémonie de présentation des vœux à l'occasion de la fête de l'Aïd El Adha, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Monsieur le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé ce matin 8 juin 2025, au niveau du siège du ministère de la Défense nationale, la cérémonie de présentation des vœux, à l'occasion de la fête de l'Aïd El Adha", précise la même source. Ont pris part à cette cérémonie qui s'est déroulée au

siège du MDN, "le Secrétaire Général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces, de la Garde Républicaine, de la Gendarmerie Nationale, le Commandant de la 1e RM, le Directeur de Cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, les Chefs de Départements, les Directeurs et Chefs de Services Centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP". A cette occasion, Monsieur le Général d'Armée "a tenu à transmettre les vœux de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale aux présents, avant de leur présenter à son tour ses vœux et à leurs proches ainsi qu'à l'ensemble des personnels de l'ANP", ajoute le

communiqué. "Tout d'abord, je tiens à vous adresser les salutations et les vœux de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, à l'occasion de l'Aïd El Adha. Je saisis également cette occasion religieuse sacrée, afin de vous présenter mes vœux les plus sincères, priant Allah le Tout Puissant de vous combler, ainsi que vos familles de santé, de bonheur et de prospérité", a déclaré le Général d'Armée. "C'est également une occasion que je saisis constamment afin de tenir cette cérémonie symbolique pour ancrer, les traditions de l'ANP et inciter nos cadres et nos personnels, à redoubler d'efforts et de persévérance au service des intérêts suprêmes du pays", a-t-il conclu.

TIZI-OUZOU

Des activités variées prévues pour animer la saison estivale

Plusieurs activités, axées notamment sur la promotion du tourisme local et les échanges culturels inter-wilayas, sont programmées pour animer la saison estivale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat. Plus de 250 activités diverses sont au menu pour divertir les habitants et les visiteurs selon le programme élaboré, à cet effet, en collaboration avec d'autres directions, celles de la culture et des arts, et

la jeunesse et sports notamment. Ainsi, au titre de ce programme, quatre activités touristiques portant sur des visites de sites touristiques de la wilaya, 12 autres activités similaires programmées dans le cadre des échanges culturels et touristiques inter-wilayas et 16 foires artisanales sont prévues, a-t-on détaillé dans le programme. A cela s'ajoute l'organisation de 150 activités culturelles, artistiques et festivals visant à offrir aux vacanciers un large éventail d'événements. Pas moins de 95 activités

se tiendront au niveau des villages de la wilaya. Pour le reste, il s'agit de manifestations prévues au chef-lieu ou hors wilaya (participation à des événements nationaux). Parallèlement, les activités sportives et récréatives ne sont pas en reste, avec 71 événements programmés, selon la même source. En outre, dans le cadre des opérations d'échanges touristiques et culturels inter-wilayas, Tizi-Ouzou recevra des vacanciers de 12 wilayas. Ces échanges devraient permettre d'accueillir environ

1.200 participants alors qu'un nombre égal de touristes issus de Tizi-Ouzou seront accueillis dans d'autres wilayas. Ces échanges ont pour but d'encourager le tourisme local et de promouvoir et renforcer les liens culturels entre les différentes régions du pays, est-il relevé. Ce programme vise à offrir une saison estivale dynamique et attractive, en mettant en avant le patrimoine artisanal, touristique, culturel et sportif local et en encourageant les échanges à l'échelle nationale, a-t-on souligné.

TIPASA

50 plages autorisées à la baignade pour la saison estivale 2025

Cinquante (50) plages du littoral de la wilaya de Tipasa ont été autorisées à la baignade par la commission de wilaya, chargée de la préparation de la saison estivale et de l'autorisation des plages à la baignade, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la protection civile. Durant la saison estivale 2025 dont l'ouverture officielle est intervenue le 1er juin courant, les estivants qui afflueront vers

la wilaya de Tipasa pourront profiter de 50 plages autorisées à la baignade, en partant de la plage "Colonel Abbas" dans la commune de Douaouda à l'Est, jusqu'à la plage Ouest de Damous, à la frontière administrative avec la wilaya de Chlef (Ouest), a ajouté la même source. "Quarante-neuf (49) plages étaient autorisées à la baignade durant l'été 2024", est-il rappelé de même source. L'autorisation de ces plages

à la baignade a été soumise à un contrôle rigoureux, portant sur le respect de critères stricts en matière de sécurité des estivants, dont, notamment, l'obligation que les plages soient sableuses, sans rochers, facilement accessibles, et dotées d'infrastructures sanitaires, sécuritaires et d'espaces de stationnement, selon les services de la protection civile. La commission de wilaya a validé l'autorisation de ces 50 plages

conformément à une décision signée par le wali, Ali Moulai, en date du 28 mai dernier. La même décision a interdit la baignade au niveau de dix plages rocheuses du littoral de la wilaya, tout en appelant les jeunes à éviter de s'y baigner en raison du danger qu'elles représentent. Au titre des préparatifs de la nouvelle saison estivale, les services de la protection civile ont, par ailleurs,

mobilisé 35 plongeurs professionnels, quatre (4) médecins, et 686 agents saisonniers répartis sur l'ensemble des plages autorisées à la baignade de Tipasa. Leur nombre sera porté à 926 durant les mois de juillet et août, selon la même source, qui prévoit aussi la mobilisation des unités maritimes de Cherchell et Tipasa, appuyées par des vedettes de secours prêtes à intervenir à tout moment.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR CONTRE LES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Une caravane de sensibilisation lancée à Constantine

Une caravane d'information et de sensibilisation sur les méthodes de prévention contre les intoxications alimentaires a été lancée à Constantine, à initiative de la direction locale du commerce, mobilisant 64 agents de contrôle pour la protection du consommateur et de la répression de fraude, répartis sur 32 brigades a-t-on appris dimanche auprès de la responsable de cette direction par intérim, Nabila Zebiri. La caravane axée sur des actions de sen-

sibilisation et d'orientation cible en particulier les centres de formation professionnelle, les maisons de jeunes ainsi que les locaux commerciaux de la restauration rapide (fast-food), les restaurants classés et les pâtisseries et également le commerce des grandes surfaces et ceux implantés dans les places publiques, a précisé la responsable. Lancée la semaine dernière, cette caravane, organisée en coordination avec divers partenaires dont les directions

locales de la santé et de l'environnement et les services de la protection civile en sus d'associations de protection du consommateur, a visité jusqu'à présent des centres commerciaux et des marchés du chef lieu de wilaya et des communes d'Ain Smara, Hamma Bouziane, El Khroub et Zighoud Youcef, a-t-elle indiqué. L'objectif est d'oeuvrer à sensibiliser les citoyens quant à l'importance de consommer un produit alimentaire sain, répondant aux normes d'hygiène exigées et conservé dans le respect des

standards requis et la chaîne de froid, est-t-il souligné. Le programme de cette caravane qui se poursuivra jusqu'au 30 juin en cours, sera clôturé par l'organisation d'une journée d'étude en faveur des gérants et des personnels des salles des fêtes dont la majorité est implantée dans les communes de Constantine, d'Ain Smara, d'El Khroub, d'Ain Abid, de Hamma Bouziane, de Didouche Mourad en plus de la circonscription administrative Ali Mendjeli, a-t-on indiqué.